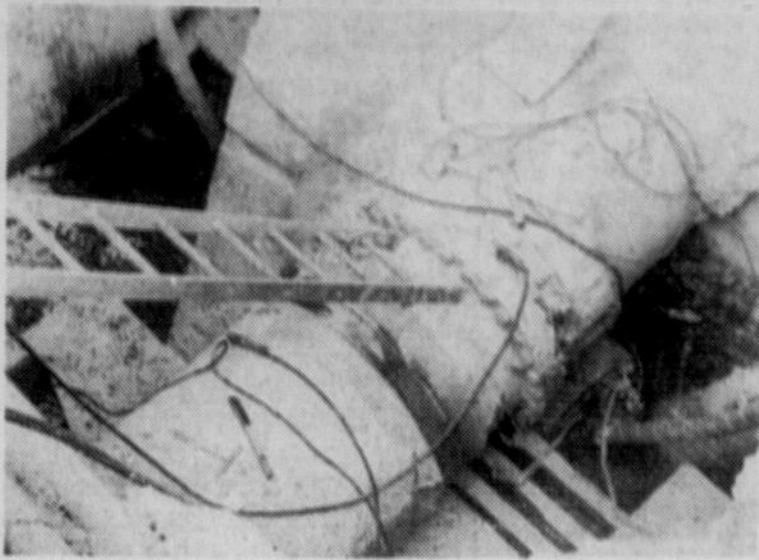


Valleyfield en panne sèche



Sous l'échelle, on remarque la "ceinture" qui a permis de colmater la brèche. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

par Normand Morand

La population de Valleyfield a été privée d'eau pendant près de vingt heures en fin de semaine suite au bris de la conduite maîtresse qui alimente tout le réseau d'aqueduc.

Au cours de l'après-midi samedi, la pression d'eau a diminué progressivement et à 18 heures les robinets ne laissaient plus échapper qu'un très mince filet d'eau.

"Nous savions qu'il y avait une importante fuite quelque part et il nous fallait la déceler. Des recherches ont été effectuées partout dans

la ville. A 20h10, nous avons découvert la fuite. De l'eau coulait à proximité de l'usine de filtration," a déclaré le directeur général M. Gaetan Rousseau.

Il s'agissait d'un tuyau de trente pouces de diamètre. Il s'est brisé à quelques pouces d'un joint à une dizaine de pieds des fondations de l'usine de filtration. Cette conduite maîtresse est enfouie sous 18 pieds de terre.

"Nous avons fait appel à la firme Canon, aux Consultants, à nos contremaîtres, à des employés municipaux, etc. Toutes les valves ont

Suite à la page A-2

Goodyear: ça continue!

par Marthe Martel

Le conflit de travail à l'usine Goodyear en est à sa deuxième semaine. Le point de litige, l'horaire de travail continu, n'a pas fait l'objet de rencontre ou d'échange entre les parties depuis le déclenchement de la grève.

La compagnie cherche depuis plusieurs années à implanter l'horaire de travail continu, alléguant qu'elle doit augmenter sa productivité pour demeurer concurrentielle. Dans un communiqué qu'elle faisait parvenir la semaine dernière, elle avançait qu'une grève prolongée pourrait avoir un effet négatif à long terme pour la

sécurité d'emploi.

Les travailleurs syndiqués, au nombre de quelque 1,500 tiennent pour leur part à conserver leurs conditions actuelles de travail, dont l'horaire de travail s'étendant du lundi au vendredi. Des alternatives ont été proposées à l'employeur, par le syndicat et le conciliateur, lesquelles ont été refusées. Il était question de l'établissement du surtemps obligatoire et de l'engagement de travailleurs en vue de former des équipes de fin de semaine.

Souignons que les travailleurs de la Goodyear sont regroupés au sein de deux syndicats. Les employés de la produc-



Le piquetage se poursuit à l'entrée de l'usine Goodyear. Avec des froids de moins 20, il faut s'activer si on ne veut pas geler sur place... (Photo Le Soleil, Jacques Smith)

tion font partie de l'Association des employés de la Goodyear, nouvellement créée, tandis que les autres travailleurs syndiqués forment le Syndicat des employés de bureau (local 919) de l'Union internationale des travailleurs du caoutchouc.

Actuellement, ce sont les membres de l'Association des employés de Goodyear qui sont en grève, s'étant prononcés en faveur de celle-ci à 96 pour cent. Le Syndicat des employés de bureau a également obtenu, mercredi dernier, un fort mandat de grève dont il ne s'est pas encore

Suite à la page A-2

44,000 copies

le soleil

373-8555

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Deservant les régions de VALLEYFIELD, SOULANGES, ORMSTOWN, HUNTINGDON

MERCREDI 23 JANVIER 1985

29e Année - No. 41

44 pages



Ligue de hockey Intercollegial "AA"

Prochaine partie locale

JOLIETTE

VS

NOIR ET OR

DIMANCHE LE

27 JANVIER À 19h30

ARENA DU CEGEP DE VALLEYFIELD

L'école de Bellerive sera fermée

par Marthe Martel

L'école Notre-Dame de Bellerive sera fermée le 30 juin prochain. C'est ainsi qu'en ont décidé les commissaires de Valleyfield réunis en assemblée régulière lundi soir, malgré les protestations des parents du quartier.

Les commissaires ont décidé de fermer l'école de Bellerive compte tenu des faits suivants: la clientèle scolaire sur l'ensemble du territoire a diminué de 6,3 pour cent; la clientèle a diminué de 26,5 pour cent pendant la même période dans les écoles St-Agnès et Notre-Dame de Bellerive; la baisse de la clientèle scolaire a entraîné une augmentation des places-élèves disponibles; suite à la baisse de la clientèle, il est possible de regrouper tous les enfants du quartier Bellerive à l'école St-Agnès; les élèves de première, deuxième et troisième récupération qui sont présentement à Bellerive pourront être re-

localisés à l'école St-Eugène; les élèves éventuels de la classe de maturation pourront être envoyés à l'école Frédéric-Girard.

La décision de fermer Bellerive a été prise compte tenu également de la consultation faite auprès des intervenants du milieu scolaire, de l'obligation de la commission scolaire d'assurer des services éducatifs et administratifs essentiels, des exigences croissantes qu'ont amené le développement des services éducatifs dans les écoles et de l'évolution de la situation financière de la commission scolaire. C'est ce que dit le texte de la résolution.

Neuf commissaires ont voté en faveur de la fermeture de Bellerive alors que trois s'y sont opposés. Les dissidents étaient: la commissaire du quartier, Mme Estelle Loiselle, M. Pierre Mallet et Mme Michèle-André McSweeney. La décision a été prise devant une

trentaine de parents visiblement déçus. On retrouvait également dans la salle les directeurs des écoles Montpetit et St-Agnès. Cinq commissaires étaient absents ainsi que le directeur général, Claude Meunier.

POINT DE VUE DES PARENTS

Les commissaires se sont exprimés après avoir discuté de la question lors d'une assemblée d'information qui s'est tenue mercredi dernier. Ils avaient alors en mains un document préparé par le comité d'école. Le document comprenait diverses parties dont une traitant de la clientèle scolaire. On mentionnait que s'il était exact de dire que la clientèle avait diminué de 26,5 pour cent dans les années 1978-1979, il fallait cependant ajouter que le nombre des élèves avait connu une baisse de 53 à l'école St-Agnès pendant cette période, comparé à une hausse de 36

à l'école de Bellerive.

Le document parlait des enfants en difficulté ballottés d'une école à l'autre, dans un climat d'insécurité de la situation géographique de l'école de Bellerive située à seulement 1,4 km de l'école Montpetit que l'on souhaitait agrandir et de l'environnement, celui de l'école de Bellerive étant plus paisible que celui de l'école St-Agnès. On traitait également des réparations devant être effectuées à Bellerive, contestant le coût avancé par la commission scolaire.

Le document comprenait l'opinion des commerçants du quartier, les résultats d'un sondage effectué auprès des parents et le texte d'une pétition signée par 749 personnes.

DISSIDENCE DE ESTELLE LOISELLE.

Avant que ne soit prise la décision des commissaires, lundi,

Suite à la page A-2

Les guerriers du froid qui réparent le pont



Les travailleurs prennent place dans une nacelle et une grue les soulève jusqu'au sommet du pont. (Photo Le Soleil, Jacques Smith)

par Normand Morand

Ils sont une trentaine. Depuis le 8 janvier, ils bravent la température polaire, le vent et la neige. Douze heures par jour, sept jours par semaine, ils s'affairent à réparer le pont-levant du Chemin Larocque à Valleyfield.

Tous les jours, ces hommes aux joues rouges et aux lèvres fendillées par le froid, se présentent au travail dès 7 heures le matin et le quittent douze heures plus tard. Parfois, il y a du temps supplémentaire. Une pause de quinze minutes leur est accordée le matin et l'après-midi. Ils prennent trente minutes pour dîner.

Quand LE SOLEIL a rencontré une dizaine de ces soudeurs et monteuses d'acier vendredi après-midi, ils profitaient de leur pause d'un quart

d'heure dans une des roulottes installées sur le pont.

Ce sont tous des hommes qui ont au moins dix ou quinze années d'expérience dans le domaine.

Certains ont les tempes grises. Ils ont été embauchés par la firme Canon dont le siège social est à Montréal mais qui dirige ses opérations concernant l'acier depuis Rexdale près de Toronto. Le contrat octroyé par la Voie maritime du St-Laurent pour la réparation des ponts Larocque et de St-Louis de Gonzague s'élève à \$3 millions.

Quelques-uns de ces travailleurs sont de la région. D'autres viennent de Sorel, Contrecoeur, Trois-Rivières et même de la Gaspésie. Ils vivent en chambre à Valleyfield ou voyagent quand la distance entre leur domicile et leur lieu de travail n'est pas trop

grande. "Nous sommes habitués à travailler dans les hauteurs. C'est notre job. Bien entendu, il ne faut pas souffrir du vertige. Travailler en haut des piliers, ce n'est pas pire que de souder des poutres d'acier au vingtième étage d'un édifice. La différence, c'est le froid, surtout le vent. Jeudi dernier, avec le facteur de refroidissement, il faisait moins 60 degrés, en haut, à 160 pieds du tablier du pont. Nous ne nous faisons pas acheter par les maringouins" lance en riant un Gaspésien qui avale une gorgée de café.

Un autre donne l'exemple suivant: "Si tu veux dire au monde quelle température nous affrontons en haut, dis-leur que sur la terre ferme, c'est la Floride."

Effectivement, il peut y avoir 40 et 50 degrés de différence entre la température au sol et celle qui prévaut dans les hauteurs.

"Notre principal ennemi, c'est le vent et ici, il vente tous les jours. Parfois plus, parfois moins mais il vente" confie un travailleur qui s'ap-

prête à quitter la roulotte.

Vêtements thermos, casques, bottes, mitaines constituent les armes de ces guerriers du froid. Ils qualifient leur travail de "dur", "difficile" mais pas plus dangereux que les autres métiers de la construction. Ils agissent avec prudence car ils savent qu'une chute ne pardonne pas.

Ils touchent une rémunération hebdomadaire de près de \$1,900, pour sept jours de travail à raison de douze heures et plus par jour. Après les ravages fiscaux, le chèque demeure intéressant mais ils ne l'ont pas volé. Ils n'éprouvent aucune difficulté à s'endormir le soir. "On écoute la météo pour savoir ce qui nous attend le lendemain."

Avec Paul Mesley, Edgar Michaud est responsable des travaux. Il fait ce travail depuis des années et les structures d'acier n'ont plus de secret pour lui. M. Michaud travaille en collaboration avec les ingénieurs et les représentants de la Voie maritime.

Suite à la page A-2

Journée d'animation au Centre d'achat de Valleyfield

Le Téléthon de la paralysie cérébrale les 2 et 3 février

par Marthe Martel

C'est jeudi dernier, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Valleyfield, qu'a été lancé dans la région le neuvième Téléthon de l'Association de la paralysie cérébrale.

Depuis plusieurs années, les gens de la région participent au Téléthon en envoyant directement leurs dons à Montréal. L'an dernier un comité de levée de fonds a été formé dans le Sud-Ouest, lequel a réussi à amasser plus de \$100,000. Cette année, on espère à faire aussi bien et même mieux, a souligné le président de la campagne de souscription, M. Jean-Luc Hayeur.

sera assisté dans son travail de toute une équipe de bénévoles provenant de diverses municipalités de la région. Il sera entouré de M. Réjean Houle qui jouera le rôle de président honoraire, ainsi que de la chanteuse Nanette Workman et du clown Tabary qui ont accepté de prêter leur concours.

La principale activité qui marquera dans la région le neuvième Téléthon de la paralysie cérébrale sera sans contredit la journée de spectacles et d'animation qui aura lieu au centre commercial de Valleyfield dimanche le 3 février, de midi à 20h. Des artistes se produiront. Des témoignages seront donnés dans le but d'aider à mieux com-



Le maire Tinus Mooijekind, la chanteuse Nanette Workman, le président du comité organisateur M. Jean-Luc Hayeur, ainsi que le président honoraire, M. Réjean Houle, invitent les gens à faire preuve de générosité à l'égard des enfants souffrant de paralysie cérébrale lors du téléthon qui se tiendra les 2 et 3 février. Le poster qu'ils tiennent représente le clown Tabary tenant dans ses bras une fillette souffrant de paralysie cérébrale. On peut lire sur celui-ci "Le bonheur de l'un fait le bonheur de l'autre". (Photo Le Soleil, Jacques Smith)

prendre ce qu'est la paralysie cérébrale. Les gens seront invités à venir porter leurs dons. Le tout sera diffusé par les postes locaux de radio et de télévision. On fera rapport de ce qui se passe dans la région au Téléthon provincial. Outre la journée d'a-

Suite à la page A-2

Deux ministres à Valleyfield vendredi



Bernard Landry



Roch Lasalle

par Normand Morand

Deux ministres seront de passage à Valleyfield vendredi afin de procéder à "l'inauguration" (c'est une manière de parler) des travaux de trois usines en voie d'implantation dans le parc industriel.

Les ministres Bernard Landry du Commerce extérieur et des Relations Internationales (provincial) et Roch Lasalle des Travaux Publics (fédéral)

ainsi que les députés Laurent Lavigne et Jean-Guy Hudon prendront part à une cérémonie à l'hôtel de ville avant de se rendre sur les chantiers de construction.

Rappelons que la firme R.P.S. spécialisée dans la fabrication de sarraux en plastique, est installée dans les Condominiums Industriels Valleyfield tandis que le centre de recherches Thermactif et l'usine de chlorate de sodium Alby sont actuellement en chantier.



Le Carnaval Baie des Neiges se poursuit jusqu'à dimanche, Valhiver invite toute la population à se rendre dans son royaume. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

ANTILLES AUTOMOBILES INC.

649 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD 371-5563



MAINTENANT EN MONTRE

LA NOUVELLE GOLF 85

DIESEL

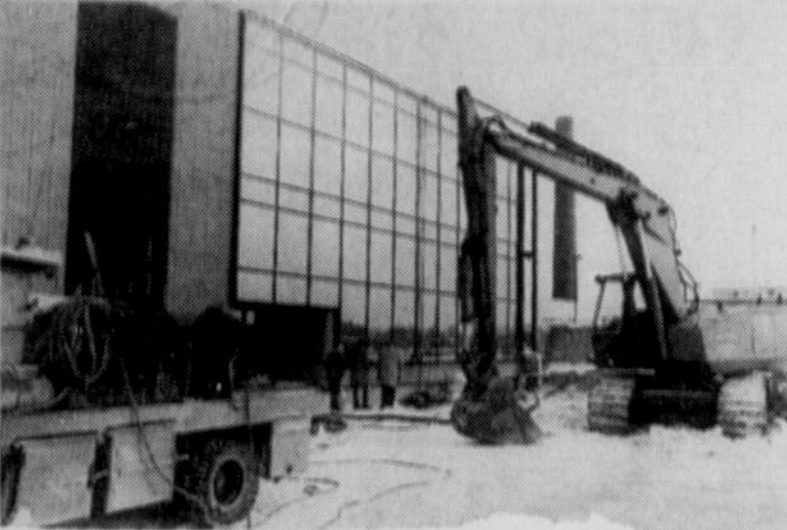
UNE VOITURE SPORT
TRES BIEN EQUIPEE.
2 PORTES-5 VITESSES
LIVRAISON IMMEDIATE

A partir de
\$8,595

Transport et préparation en sus

Point de vue de l'Association des employés de Goodyear

pourrait satisfaire les deux (2) parties.



Un immense trou a été creusé à proximité de l'usine de filtration afin de rejoindre le tuyau brisé. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

L'Association des Employés de Goodyear de Valleyfield regroupe près de 1,200 travailleurs avec un contrat de service du Syndicat des Travailliers de l'Énergie et la Chimie. La grève a débuté lundi matin à 12:01 et se poursuit depuis (lundi, le 14 janvier 1985).

Malgré des négociations qui étaient bien amorcées, l'Employeur a déposé, le 20 décembre 1984, des offres patronales non négociées (aux négociations, il n'y a eu aucune discussion sur les clauses d'incidence monétaire).

Aucune augmentation générale. Les employés n'ont eu aucune augmen-

tation depuis le printemps 1984.

- Horaire 6½ imposé unilatéralement.

- Recul dans plusieurs clauses de la convention collective tel que taux à la pièce, surtemps.

Le jeudi 10 janvier 1985, lors d'une rencontre avec le conciliateur Marcel Boisvert, des solutions de rechange ont été proposées par le Syndicat et par le conciliateur sur un horaire en continu (7 jours).

Le Syndicat a proposé la possibilité de surtemps obligatoire ce qui a été refusé par la compagnie Goodyear.

De son côté, le conciliateur a proposé un horaire en continu (horaire qui a déjà été implanté ailleurs dans l'indus-

trie du pneu qui consiste à laisser les employés actuels travailler du lundi au vendredi en ayant deux (2) autres équipes nouvelles qui travailleraient la fin de semaine.

Cette solution entraînerait la création de beaucoup plus d'emplois. Encore une fois, l'Employeur a rejeté cette solution. Comme dernière alternative, le Syndicat a demandé à l'Employeur de continuer à appliquer les conditions de travail de la convention collective qui se termine et de continuer les discussions mais l'Employeur a de nouveau

refusé malgré un vote de grève à 96% décrété par les membres le dimanche précédent. (Ce vote a été pris par scrutin secret).

Depuis 1980, la productivité journalière à l'usine Goodyear de Valleyfield est passée de 9,000 pneus à 13,000 pneus en 1984 et le tout avec le même nombre d'employés et même moins. Le Syndicat et ses membres, durant ces années, ont toujours coopéré avec l'Employeur afin de faire de l'usine de Valleyfield une usine compétitive, toujours en pensant

que l'Employeur reconnaît ce fait dans le futur et en serait reconnaissant. On s'aperçoit aujourd'hui de notre erreur de croire en la bonne foi de l'Employeur.

Depuis un an, plus de 350 griefs sont toujours en suspens, ce qui ne s'était jamais vu depuis que l'usine existe à Valleyfield. Un climat de nonchalance s'est installé du côté de l'Employeur allant même jusqu'à écarter plus de trois (3) mois sans qu'une rencontre en étape de grief ne soit cédulée par l'Employeur.

Le Syndicat se dit toujours prêt à reprendre les discussions a-

vec l'Employeur afin de conclure une convention collective qui

Association des Employés de Goodyear Valleyfield.

LE COMITE DU PARTY DE NOEL, CENTRE D'ACCUEIL DU HAUT-ST-LAURENT VALLEYFIELD ET COTEAU-DU-LAC, DESIRE REMERCIER TOUS LES COMMANDITAIRES, DE LEUR CONTRIBUTION

Le Comité du party de Noël

PIECES DE RECHANGE POUR TOUTES LES MARQUES

DE LAVEUSES, SECHEUSES, CUISINIERS, REFRIGERATEURS



CHEZ **DENIS LEDUC** ENR.
238 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD — 371-2345

PANNE...

Suite de la page A-1

été fermées et les travaux d'excavation ont été entrepris. Vers 13 heures dimanche, la fuite était colmatée et graduellement les pompes ont été remises en opération de préciser M. Rousse. Notons que jusqu'à mardi matin, il fallait faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Pour l'instant, la cause du bris de ce tuyau qui n'a que trois mois d'usage demeure un mystère. Des analyses et études actuellement en cours devraient permettre de déterminer le pourquoi de cette rupture.

Pendant toute la durée de la panne, une brigade spéciale était en devoir aux ateliers municipaux avec à sa disposition deux citernes remplies d'eau au cas où un incendie se serait déclaré. De plus, le service des incendies de St-Timothée avait été avisé de la situation et il se tenait sur un pied d'alerte. Fort heureusement, aucun incendie n'a pris naissance pendant cette panne.

GOODYEAR...

Suite de la page A-1

servi, des rencontres avec la compagnie devant avoir lieu ces jours-ci. Les travailleurs du local 919 respectent les lignes de piquetage.

L'injonction provisoire décrétée à l'endroit de l'exécutif et des membres de l'Association des employés de Goodyear a toujours cours. Rappelons qu'elle limite à 15 le nombre de piqueteurs et que ceux-ci ne peuvent se poster à moins de 150 pieds de la barrière d'accès à l'usine. Jusqu'à présent, on ne note aucun incident majeur.

GUERRIERS...

Suite de la page A-1

Deux immenses grues de 150 tonnes sont utilisées. La tâche consiste à remplacer les quatre arbres de couche par de plus gros qui seront encore plus résistants. Les poulies seront reconditionnées avant d'être réinstallées. Des câbles neufs de deux pouces et un huitième remplaceront les vieux. Notons qu'il y a seize câbles par poulie.

Au moment de l'entrevue, M. Michaud indiquait qu'un peu plus de 25 pour cent des travaux avait été effectué.

ECOLE...

Suite de la page A-1

Mme Estelle Loisel a tenté un dernier coup de barre soulignant pourquoi elle s'opposerait à la fermeture de l'école de Bellefleur et proposant donc que celle-ci demeure ouverte. La proposition de Mme Loisel a été battue, suite à quoi on a voté la fermeture.

Mme Loisel a demandé à ce que sa dissidence soit enregistrée. Elle a mentionné qu'elle trouvait illogique la façon d'agir de la commission scolaire: "Nous vendons une école, l'école St-Ignace. Nous voulons en fermer une deuxième et nous en agrandissons une troisième et ce, sur le même territoire de la commission scolaire de Valleyfield."

Mme Loisel a indiqué qu'à son avis le ministère de l'Éducation lui-même avait reproché à la commission scolaire son illogisme en lui refusant la subvention demandée pour l'agrandissement de l'école Montpetit.

Mme Loisel a d'autre part repris l'argument des parents concernant l'environnement de l'école de Bellefleur. "Accepter la fermeture de Bellefleur, c'est se prononcer en faveur de l'éducation dans le bruit et l'insécurité des enfants, a-t-elle lancé.

Mme Loisel a finalement indiqué qu'à son avis les commissaires n'étaient pas en mesure de prendre une décision éclairée qu'ils ne connaissent pas toutes les facettes du problème, qu'ils n'avaient pas considéré toutes les alternatives à prendre ni les conséquences possibles de chacune de celles-ci.

ECOLE MONTPETIT.

Les questions posées par les parents avant le début de l'assemblée lundi ont permis d'apprendre que la subvention demandée par la commission scolaire pour l'agrandissement de l'école Montpetit avait effectivement été refusée. "Nous allons tout de même agrandir mais en tenant compte des moyens financiers de la commission scolaire", a indiqué la présidente, Mme Messier.

Mentionnons d'autre part que le comité d'école St-Eugène ainsi que les enseignants de cette école ont fait parvenir à la commission scolaire une lettre dans laquelle ils protestent contre le plan d'aménagement proposé. Ils signalent qu'ils ne sont pas contre le fait d'accueillir des élèves de récupération mais qu'ils craignent d'être ainsi privés de locaux qui leur sont indispensables, pour assurer un enseignement de qualité.

Soulignons également que les parents se sont dits surpris du fait que l'on veuille envoyer la classe de maturation à l'école Frédéric Girard. "Depuis le temps que l'on travaille sur le dossier, il n'en avait jamais été question. Cet élément vient, juste de s'ajouter", de commenter Mme Hélène St-Marselle, présidente du comité d'école de Bellefleur.

Une pétition circule Les chiropraticiens contre le projet de loi 42

Les chiropraticiens de la région disent non au projet de la loi 42 sur les accidents de travail.

Les docteurs, Pierre-Paul Bélanger, Albert Bellavance, André Houle et Jean-Pierre Poitras de Valleyfield font circuler en ce moment des pétitions à travers la population afin de modifier le projet de loi 42, loi qui rendrait accessible les soins chiropratiques aux accidentés du travail.

En 1973, le législateur a fait du chiropraticien un professionnel à part entière habilité à dispenser des soins et à en déterminer l'indication ou la non-indication par les examens qu'il est autorisé à effectuer sur ses patients.

Or le projet de la loi 42 sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, présentement à l'étude à l'Assemblée Nationale prive les accidentés du travail à l'accessibilité aux soins chiropratiques.

Sept provinces canadiennes et 50 États américains, ont reconnu le bien-fondé des soins chiropratiques aux accidentés de travail. Les statistiques démontrent qu'en ce qui concerne les accidentés du tra-

vail les soins chiropratiques s'avèrent généralement plus rapides, plus efficaces et moins coûteux que les soins traditionnels.

Les chiropraticiens demandent donc au gouvernement dans un cas d'accidents du travail, premièrement qu'il donne le droit de choisir les soins chiropratiques au même titre que les soins des autres professionnels de la santé, et deuxièmement que l'accès à ces soins soit gratuit au même titre que les autres soins.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC. POUR VOIR!



SOUVENT IMITÉ... JAMAIS ÉGALÉ!
le soleil
CHAQUE SEMAINE
44,000 COPIES

TELETHON...

Suite de la page A-1

Le téléthon, plusieurs activités spéciales ont été organisées afin de recueillir des fonds. Il y aura entre autres un danse-athon, un bingothon et un tricothon à Valleyfield. Les pompiers de Beauharnois, d'Ormeau et de Rigaud seront de la partie. On amassera de l'argent également à la polyvalente Baie St-François. A Châteauguay et Valleyfield le restaurant McDonald feront leur part.

Du côté de Vaudreuil-Soulanges, l'infatigable Laurent Leroux sera de nouveau à l'oeuvre.

Fait important à signaler: encore cette année les magasins Sears de Valleyfield et Châteauguay participeront au Téléthon, recueillant par téléphone les dons de la population. Le magasin Sears de Valleyfield sera ouvert de 9h à 20h dimanche le 3 février. Celui de Châteauguay le sera pendant tout le temps du Téléthon, soit de 20h samedi à 20h dimanche. Les numéros de téléphone à composer seront 371-3050 pour Valleyfield et 691-6920 pour Châteauguay.

Soulignons d'autre part que 400 cannettes destinées à recevoir les clowns ont été déposées dans les différents endroits de la région, notamment dans les caisses populaires et les banques. Mentionnons finalement que l'argent amassé dans la région retournera dans la région. Il servira à mettre sur pied des services pour les personnes souffrant de paralysie cérébrale ou à améliorer

ceux existants. C'est par exemple, avec l'argent recueilli parmi la population, que l'on a pu offrir à Valleyfield des services de physiothérapie, d'ergothérapie que l'on a pu acheter des jeux éducatifs, organiser des loisirs, supporter les parents, transporter les enfants d'un endroit à l'autre. L'Association de la paralysie cérébrale a depuis un an son bureau permanent à Valleyfield. Les parents des enfants souffrant de paralysie cérébrale reçoivent maintenant de la mise sur pied d'un véritable centre de jour où sera faite de la stimulation précoce.

Actuellement, on fait de la stimulation précoce à l'intérieur de projets gouvernementaux qui ne sont jamais garantis d'une année à l'autre.

L'argent amassé pourra également servir à établir des services à Châteauguay ou, si l'on en croit ce qui a été dit en conférence de presse, il y aura également l'ouverture d'un bureau permanent.

Les gens sont donc invités à être généreux. En attendant le Téléthon qui se tiendra les 2 et 3 février et la grande journée d'animation qui se déroulera à compter de midi, le dimanche, au centre commercial de Valleyfield, on peut toujours faire parvenir nos dons à l'adresse suivante: Comité de levées de fonds, Association de la paralysie cérébrale, 110 chemin Larocque, Valleyfield, J6T 4A8.



MAIGRIR
une fois pour toutes avec
KILOCONTROL
des kilos en MOINS du maintien en PLUS du plaisir à bien MANGER
TRAITEMENTS PERSONNALISÉS INDIVIDUELS OU DE GROUPES
HOMMES — FEMMES — ADOLESCENTS
PAS DE PROTEINES LIQUIDES PAS D'INJECTIONS PAS DE MEDICAMENTS SEANCES D'INFORMATION GRATUITES
DE 10 À 20 LIVRES EN 4 À 6 SEMAINES SEULEMENT
METHODE RECOMMANDEE PAR LES MEDECINS ET NUTRITIONNISTES DU QUEBEC

371-1512 VALLEYFIELD
14 CENTRES A VOTRE SERVICE

INCROYABLE

Toute notre collection automne-hiver à prix plus réduits.

ROBES un seul prix \$20.	CHANDAILS un seul prix \$10.
PANTALONS un seul prix \$10.	BLOUSES un seul prix \$10.

BOUTIQUE Farouche
95 GRANDE-ILE VALLEYFIELD 371-9424

GARAGE LIONEL LÉGER

305 A CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 371-8521
(Dept. Service VALLEYFIELD AUTO SUPPLY)

SPECIAL DE LA SEMAINE

DU 23 AU 30 JANVIER 1985

Ajustement du moteur

9.99 SUR AUTOMOBILE SEULEMENT

Ajustement de l'étranglement (choke)
Ajustement l'ignition (timing)
Ajustement du carburateur

SERVICE DE REMORQUAGE

GARAGE LIONEL LEGER 371-8521



ANDRE HOULE

D.C.
CHIROPATICIEN
VOUS INFORME



LE MAL DE TETE

Le mal de tête, identifié aussi sous le nom de céphalée, est un des problèmes qui affligent le plus les gens de notre population.

Le mal de tête n'est cependant pas une maladie. Il est le symbole de quelque chose d'anormal dans le système, autrement dit, le symptôme d'une maladie. Il peut aussi se définir, soit par l'excès de fatigue ou d'un abus dans la consommation, soit d'alcool ou de nourriture. Mais lorsqu'on parle de maux de tête plus sérieux, c'est-à-dire ceux qui sont chroniques et périodiques, ils peuvent être dus à des causes aussi différentes que multiples. Voici les principales: la sinusite, la migraine, la subluxation (déplacement) vertébrale, l'hypertension artérielle, les troubles visuels, le traumatisme local, la névralgie trifaciale, le stress émotionnel, les troubles digestifs, etc.

Il est donc évident que pour soigner un mal de tête, il faut faire une investigation poussée tant des causes immédiates, que lointaines.

Or c'est le rôle du chiropraticien, afin d'appliquer le traitement pour résoudre la vraie cause du problème. Il ne se contentera donc pas de favoriser un traitement médicamenteux, ordonné uniquement pour soulager la douleur.

D'ailleurs, une étude sérieuse effectuée il y a quelques temps à New-York par les docteurs Braaf et Rosner a indiqué que plus de 90% des cas de maux de tête chroniques étaient dus à une irritation mécanique des racines nerveuses cervicales. En plus cette étude démontrait que la mobilisation des articulations vertébrales impliquées, c'est-à-dire, celles du cou, était le traitement de choix pour ces problèmes.

Votre chiropraticien se présente donc comme le professionnel le mieux entraîné pour déterminer si votre mal de tête est du type neuro-musculo-squelettique. Il devient aussi par le fait même celui qui peut vous donner les meilleurs espoirs de guérison.

(Publi-reportage)

Communiquez avec:

CHIRO-CLINIQUE VALLEYFIELD

Dr André Houle
CHIROPATICIEN

412 BOUL DU HAVRE VALLEYFIELD QUÉ J6S 1T2 371-0321 si occupe 371-0198

le soleil

Boîte Postale 98, Beauharnois, Qué.
1533 Boul. de Léry, de Léry, P.Q. 682-4

Fondateur: Philip Vanson 1917-1980

Directeur général: RAYMOND LEGAULT
Directeur adjoint: JEAN-LOUIS BRAULT

Directeur de la Production
NORMAND MARTEL

CONSEILLERS EN PUBLICITE: Edgar Lacoste, Richard Reid, Margot Lacoste, Diane Cadieux
REDACTION: Dan Rosenberg, PHOTOGRAPHIE: Pat McKay, COMPTABILITE: Carole Gagné, GUYLAINE GLAIDE, SECRETARIAT: Pierrette Dupuis, Simone Basque.

BUREAU DE VALLEYFIELD
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555
C.P. 220 VALLEYFIELD, J6S 4V6

Directeur: JEAN-PIERRE TESSIER

CONSEILLERS EN PUBLICITE: Michel Aubin, Jacqueline Rozon, Peter Rozon, Jean-Pierre Tessier
REDACTION: Marthe Martel, Normand Morand, PHOTOGRAPHIE: Jacques Smith
SECRETARIAT: Ginette Gignac, Louise Thibault

Envoi postal de deuxième classe - No. d'enregistrement 2523
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, LaSalle

Le Soleil du St-Laurent est publié par Le Soleil du St-Laurent (1964) Ltd et dessert les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormeau, Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay.

LES HERBES REGIONALES
Office de la distribution certifiée
ODC

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION
Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUEES
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

Les salariés du Soleil du St-Laurent sont syndiqués et affiliés à la Fédération Nationale des Communications CSM (FNC-CSN).

Usine de filtration Les Consultants répondent à l'entrepreneur

par Normand Morand.

Dans un article publié le 19 décembre dernier, le président directeur général de la firme Formco, entrepreneur responsable des travaux de l'usine de filtration, M. Moravio Menni, répliquait à des propos tenus par le maire de Valleyfield, Tinus Mooijkind, concernant les coûts exorbitants de l'usine.

Les écrits de M. Menni sont qualifiés de "trompeurs et inexactes" par l'ingénieur Pierre Beauchamp de la firme Les Consultants.

Ainsi, M. Beauchamp indique dans une lettre que la Loi des Cités et Villes oblige une municipalité à retenir le plus bas soumissionnaire

conforme. Or, Formco était effectivement l'entrepreneur qui a proposé le plus bas prix.

Par ailleurs, l'ingénieur admet que des modifications ont été apportées au contrat de l'usine de filtration à la lumière des imprévus rencontrés. "Cette pratique est normale, écrit l'ingénieur, et prévue dans les documents contractuels. A cet effet, un formulaire intitulé "Ordre de changement" est émis. Tous les contrats sont administrés de la sorte. A titre d'exemple, le contrat du Centre hospitalier a nécessité plus de 300 ordres de changement. Il est totalement faux de prétendre que les plans de l'usine de filtration ont été corrigés et modifiés 80 fois."

Les Consultants soutiennent que l'entrepreneur Formco a été rémunéré pour les ajouts apportés au contrat. Ils ajoutent: "Lorsque l'entrepreneur est en désaccord avec le montant accordé, les devis prévoient une procédure qui lui permet de contester les décisions rendues."

Dans le but de rétablir les faits, M. Beauchamp termine en écrivant: "Les citoyens de Valleyfield connaissent le nombre d'intervenants qui ont participé à l'élaboration du dossier de l'eau potable et savent que les mérites sont partagés. La qualité actuelle de l'eau du robinet permet de croire, entre autres, que le travail des Consultants a été adéquat".

"Le conseil municipal est endormi" ... Adrien Lefebvre, ex-conseiller



L'ex-conseiller Adrien Lefebvre a décidé de passer à l'attaque en déclarant que les membres du conseil étaient "endormis". (Photo Le Soleil-archives)

par Normand Morand.

"Le conseil municipal de Valleyfield est endormi. Le maire Tinus Mooijkind doit

comme le parrain et tous les conseillers sont à genoux devant leur parrain" a lancé lundi l'ex-conseiller Adrien Lefebvre.

M. Lefebvre a communiqué avec LE SOLEIL afin de manifester son insatisfaction devant l'inertie des autorités municipales lors de la panne d'eau survenue à Valleyfield en fin de semaine.

Les avis de M. Lefebvre, des centaines de personnes âgées ou malades, qui souvent sont seules, étaient complètement démunies pendant la panne. "Plusieurs conseillers étaient absents et le maire est trop occupé par ses nombreux commerces. Il n'a pas le temps de s'occuper de la population" a commenté celui qui siège actuellement à la

Commission scolaire de Valleyfield.

"Devant l'ampleur du problème, des mesures d'urgence auraient dû être mises sur pied. Il aurait été facile de mettre une citerne au service de la population. Personne n'a pensé à cela" a ajouté M. Lefebvre.

Au sujet des assemblées du conseil municipal où tout est décidé à l'avance lors des comités de travail, M. Lefebvre estime que les citoyens sont privés d'informations auxquelles ils ont droit. "Tout se fait en cachette" a conclu l'ex-conseiller municipal.

Jarima
203 VICTORIA
Valleyfield 371-4822

Salon de la Mariée

COLLECTION 1985
A PARTIR DE \$149.95

Le carnaval se déroule dans le froid

par Normand Morand.

Ce n'est pas Valhiver, la populaire mascotte du Carnaval Baie des Neiges, qui va se plaindre du froid sibérien qui a accueilli son arrivée jeudi dernier et qui l'accompagne depuis.

Néanmoins, la cinquième édition du Carnaval Baie des Neiges bat son plein et les activités se poursuivront jusqu'à dimanche.

Quelques centaines de personnes ont bravé le froid jeudi dernier afin de participer aux cérémonies d'ouverture.

Samedi, lors de la Soirée des Ambassadeurs, Nancy Roberts a été désignée Ambassadrice officielle du carnaval. Notons que Mlle Roberts représente le Club des pêcheurs et chasseurs de la Grande Baie de Valleyfield. Elle a succédé à Nathalie Daoust de l'Association de balles féminine de Valleyfield.

Dans le cadre de cette soirée à laquelle prenaient part plus de 400 carnavaliers, tous les organismes impliqués dans l'organisation du Carnaval Baie des Neiges depuis ses débuts, il y a cinq ans, ont été honorés d'une manière particulière.

Dimanche, pendant que la journée des enfants se déroulait au Café Baie des Neiges avec maquillage et spectacles du clown Tabary, un défilé sillonnait les rues de Valleyfield. De nombreuses activités so-



Le Club des raquetteurs Le Salaberry dont l'ex-président du Carnaval Baie des Neiges, Gilles Mailoux, faisait partie du défilé qui a sillonné les rues de Valleyfield dimanche. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

ciales et sportives avaient lieu dans différents endroits de la ville, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des milliers de citoyens ont ainsi participé au carnaval et le nombre ira en croissant d'ici dimanche.

Le concours de dessins dans les écoles de Valleyfield a remporté un énorme suc-

cès et la responsable Liette Labelle-Ashby, remercie tous les directeurs ainsi que les professeurs et les élèves qui ont rendu possible cette activité.

1451 dessins ont été inscrits comparativement à 456 l'an dernier. Il s'agit d'une progression phénoménale.

C'est l'école Ste-Agnès qui a remporté le trophée de participation grâce à une proportion de 84 pour cent.

Les autres écoles campivallensiennes ont participé dans les proportions suivantes: Dominique Savio 74%, Frédéric Girard 70%, Notre-Dame de Bellefleur 61%, Langlois 57%, St-Eugène et Sacré-Cœur 51%, St-Esprit 50% et St-Joseph Artisan 33%.

Notons que samedi et dimanche, des courses de chevaux miniatures se tiendront sur la Baie St-François. Des tournois de toutes sortes dont un derby de pêche se dérouleront au Royau-

me de Valhiver (parc Sauvé) sans parler des activités traditionnelles du Carnaval Baie des Neiges soit le patinage, la raquette, le ski de fond, les glissades, les promenades en traîneau, etc...

Des spectacles seront présentés au Café Baie des Neiges pendant toute la fin de semaine. Mentionnons la présence des majorettes Les Princesses, la chanteuse Claude Souly, le chansonnier Marc Vinet, la Garde Champlain, le chansonnier Léo Longpré, le concours de la chanson-thème, etc.

Et que la fête continue d'ici dimanche, lors du feu d'artifice vers 22 heures.



Samedi et dimanche, des courses de chevaux miniatures se tiendront sur la Baie St-François. L'événement était annoncé lors du défilé tenu dimanche dernier. (Photo Le Soleil, Jacques Smith)



Valhiver est allé rencontrer les responsables du groupe Santé Danse. Nous retrouvons Simon Deschambault, Raymonde St-Michel, Madeleine Desautels, la mascotte, Gabrielle Leboeuf, Jean-Paul Robin et Tinus Mooijkind. (Photo Le Soleil, Jacques Smith)



Nancy Roberts a été désignée Ambassadrice du Carnaval Baie des Neiges 1985 lors de la Soirée des Ambassadeurs qui se déroulait samedi au sous-sol de la cathédrale. (Photo Le Soleil, Jacques Smith)

Les fraudes se poursuivent

par Normand Morand

Malgré l'arrestation d'une jeune femme récemment par les policiers de la Sûreté municipale de Valleyfield concernant des fraudes par chèques, le stratagème se poursuit puisque pas moins de 23 plaintes ont été logées la semaine dernière relativement à des fraudes de ce genre. Les commerçants sont donc invités à faire preuve de vigilance.

AGRESSION

Les policiers ont procédé à l'arres-

tation d'un individu qui a été accusé d'avoir agressé une autre personne avec une hachette lors d'une bagarre. Des blessures qualifiées de légères ont été causées à la victime. Deux individus sont recherchés suite au vol d'un sac à main sur la personne d'une femme qui déambulait sur un trottoir.

Un acte d'exhibitionnisme a été posé au cours de la dernière semaine à proximité d'une école de Valleyfield. Les enquêteurs sont actuellement sur la piste d'un suspect.

VOLS

Six vols par effraction ont été perpétrés dans des résidences de Valleyfield tandis que trois commerces ont été visités par les cambrioleurs. Par ailleurs, une automobile a été rapportée volée. Du vandalisme a été causé à sept véhicules.

ACCIDENTS

Trente-cinq accidents de la circulation ont été rapportés sur le territoire de la ville de Valleyfield. Une de ces collisions a causé des blessures à une personne.

C'est tout naturel au Club Med

MEXIQUE IXTAPA

une semaine
aller-retour de Montréal
départ 2 février

\$1250.*

MEXIQUE CANCUN

une semaine
aller-retour de Montréal
départ 2 avril

\$1299.*

* Prix par personne comprenant vol, transferts, hébergement, repas, pourboires, activités sportives et soirées divertissantes. Carte de membre, consommations au bar et excursions facultatives non incluses.



agence de voyages
maurice lapointe inc.

45 ST-LAURENT VALLEYFIELD 373-1475

ANDRÉ YVES INC.

SUPER VENTE DE LA ST-VALENTIN

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI
24-25-26 JANVIER

3 JOURS SEULEMENT

JUSQU'À **70%** DE RABAIS

SUR TOUTE NOTRE COLLECTION AUTOMNE HIVER

EXEMPLES:

CHEMISES REG. \$30.00 Spécial 15.00\$	PALETOTS REG. \$250.00 Spécial 125.00\$
HABITS REG. \$275.00 Spécial 137.50\$	CHANDAILS REG. \$50.00 Spécial 25.00\$

ET PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX

Notre collection croisière est arrivée!

371-4680

105 Alexandre Valleyfield

Lettre ouverte

Après une grossesse difficile

Après plusieurs semaines de réflexion, j'ai décidé enfin à livrer mes impressions sur ma seconde grossesse qui pour moi a été un vrai cauchemar. Enceinte de 19 semaines, on dut me faire un cerclage du col car j'avais des contractions prématurées. Après cette petite intervention et quelques jours d'hospitalisation, on me retourna chez moi. Comme j'avais toujours des contractions, le médecin m'ordonna de rester au lit et de faire garder ma petite fille.

J'étais seule à la maison de 7 heures le matin à 17h30 le soir, et mon mari devait faire seul la corvée ménagère, les repas et de plus conduire notre fille chez ma sœur matin et soir.

Les premières semaines je tenais le coup, mais avec le temps, mon moral s'est détérioré et j'ai sombré lentement dans une profonde dépression, je voulais mourir, plutôt que vivre dans de telles conditions. Toutes les deux semaines je visitais mon médecin, qui, à coup de sermons croyait m'encourager après quoi, il me renvoyait chez moi. Je pleurais constamment, je me demandais souvent comment il se fait que je sois encore en vie aujourd'hui.

Puis un matin, dans un regain de vie, je décidai de prendre rendez-vous avec un gynécologue pour connaître son opinion sur mon cas. Arrivée devant lui, je lui expliquai notre situation, et lui de son côté, il n'a même pas ouvert mon dossier, et il m'a dit "même si c'est moi qui te traite, tu vas pleurer quand même". J'insistai un peu et il me répondit: "ce n'est pas moi qui l'ai fait cet

enfant-là". C'était le comble, je n'en croyais pas mes oreilles devant tant d'incompréhension. Tentant un ultime effort, je téléphonai à l'hôpital Ste-Justine, et on me répondit que sans un transfert venant du médecin traitant, on ne pourrait pas prononcer sur mon cas. Ma grossesse étant trop avancée, j'étais prisonnière du système.

me, les médecins ne se contredisent pas. Après avoir été jugée par ces deux médecins j'étais condamnée, ils ont soigné mon corps, point à la ligne.

Pourtant, j'ai su dernièrement que nous aurions pu avoir de l'aide du CLSC, cela nous aurait grandement aidé.

Etait-ce au médecin de nous informer de ce service?

Tout au moins, aurait-il pu se renseigner, s'il existait un organisme susceptible de nous aider? Aurait-il fallu hospitaliser quelques semaines pour me changer les idées?

Les services d'un psychiatre peuvent-ils être nécessaires dans de telles circonstances? Pourquoi ne peut-

on changer de médecin sans que le précédent donne son accord? Toutes ces questions demeurent sans réponse pour moi!

En conclusion, j'espère que ce petit exposé sera lu par qui de droit, et que leur ligne de conduite changera pour les patients dont le traitement dépasse les soins du corps!

Une maman déçue...

Lettre ouverte

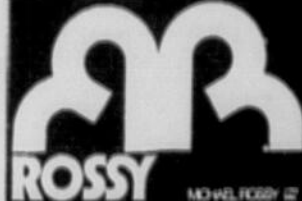
Je recherche ma mère

Maman, je t'aime sans te connaître. Je suis née à la Miséricorde de Québec le 29-12-45. J'ai été baptisée le 30-12-45 à la crèche St-Vincent de Paul à Québec sous le nom et prénoms de Marie Alexandra Aubin. A ma naissance, je pesais 6 lb et mesurais 18 3/4". Mon dossier à la crèche portait le No. 15781.

le pouvez me joindre aux adresses suivantes: Mouvement Retrouvailles a/s Colette Gagné 667-B Ave Ste-Anne Chicoutimi, Québec G7J 2P4 1-543-4983.

Mme Aline Labonté Bouchard 238 Rang Ste-Marie Mistassini, Lac St-Jean, Québec GOW 2C0 1-418-276-1146.

DES AUBAINES ENCORE DES AUBAINES



AU MAGASIN ROSSY 71 rue Grande-Ile

Maman, tu avais 23 ans, célibataire, canadienne-française et venais d'un milieu rural. Tu résidais dans la région desservie par le C.S.S. de Québec. Toi maman ou quelqu'un de ta famille

La ville et les cols bleus signent la convention collective

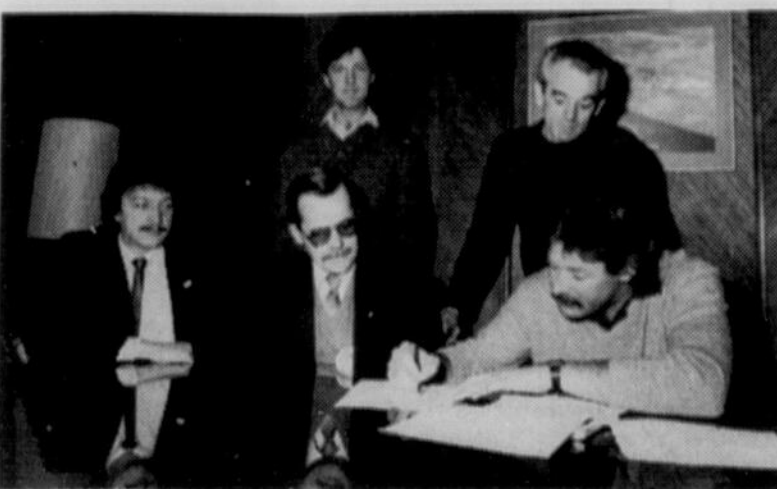
La ville de Valleyfield a signé avec le Syndicat des cols bleus, jeudi dernier, le renouvellement de la convention collective pour l'année 1984.

L'entente porte sur les articles à incidence monétaire. Les principales modifications apportées à la convention sont au niveau du régime de vacances, d'une augmentation de la participation de l'employé au régime d'assurance et d'une hausse de la prime de nuit.

Quant aux clauses salariales, les employés cols bleus toucheront une augmentation de 0,55\$ l'heure. Cette hausse porte maintenant le salaire d'un journalier à 11,15\$ l'heure et à 11,71\$ l'heure pour un ouvrier.

On se souviendra qu'au cours de la période des négociations, des moyens de pression avaient été entrepris par le Syndicat des cols bleus. Ceux-ci refusaient d'effectuer du temps supplémentaire pour "l'opération déneigement" de la ville au cours de la période des fêtes.

Suite au règlement intervenu, les parties ont convenu de procéder à l'arbitrage pour la suspension d'un employé colbleu. En contrepartie, le Syndicat s'engageait à cesser immédiatement tout moyen de pression. De son côté, la municipalité acceptait de ne pas imposer de nouvelles mesures disciplinaires aux employés qui refusaient d'effectuer du temps supplémentaire pour "l'opération déneigement" de la ville au cours de la période des fêtes.



Le président du syndicat des cols bleus de Valleyfield, Gaston Théorêt, a procédé à la signature de la convention collective en présence du maire Timus Mooljekind, du greffier Me Claude Barrette, de Réal Daoust de la CSN et du vice-président Roland Leboeuf. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

M^{re} Michel Mercier

AVOCAT

47 Jacques-Cartier Valleyfield, Qué. J6T 4P9
Tél.: (514) 373-5030

Ressourcement spirituel

Tous les résidents du diocèse de Valleyfield sont invités à un ressourcement spirituel chez les Franciscains, à la

Maison du Christ-Roi, à Châteauguay, vendredi-samedi-dimanche, les 25-26-27 janvier 1985. Les animateurs se-

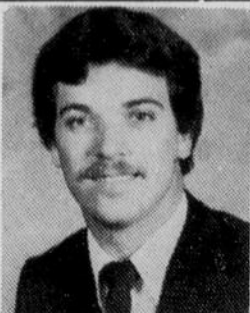
ront Soeur Madeleine Lamy, Soeur Francine Paré, Père Claude Lacroix et M. Pierre Vallières. Le thème: "Le Sei-

gneur me dit dans l'Évangile" inspiration Évangélique de François d'Assise. On s'inscrit aux sessions par courrier ou

par téléphone (514) 691-5400. L'adresse: Les Franciscains, 250 rue Christ-Roi, Châteauguay, Qué. J6J 4G7.

VOTRE NOTAIRE VOUS PARLE...

Me YVON VINET



LE CERTIFICAT DE LOCALISATION

Mieux connu sous le nom de plan d'arpentage, ce certificat est fort utile lorsque vous achetez un immeuble.

Il est fortement recommandé que l'acheteur obtienne du vendeur ce certificat et ce, aux frais du vendeur. Ce certificat est fourni au notaire afin qu'il vérifie si l'immeuble que vous achetez sera localisé par rapport aux immeubles voisins. On y indiquera les lignes de divisions du terrain et ses mesures. On indiquera aussi si les fenêtres sont situées à l'intérieur des limites permises par la loi. Le notaire vérifiera également si les bâtiments des voisins n'empiètent pas sur votre futur propriété.

Enfin, le certificat de localisation est un document fort utile pour le futur acheteur. Il est impératif de l'obtenir surtout pour les immeubles de plus de 10 ans, car les ententes verbales entre voisins ne sont pas valables et opposables au futur acheteur. Par exemple, si un propriétaire donne le droit à son voisin d'avoir des fenêtres illégales alors, lorsque ce voisin vend sa propriété, l'entente ne tient plus pour le nouveau venu.

Me Yvon Vinet LL.B., D.D.N.
Notaire - Conseiller juridique
223 Victoria, Valleyfield, Québec. J6T 1A8
373-3459

Chello

Votre succursale "Chello" Valleyfield vient tout juste de recevoir un communiqué de Kasaule-Inde signé Monique Boulet.

"L'hiver tant redouté et extrêmement rude est arrivé. La population de cette région des Himalayas est excessivement démunie. De très nom-

breux lépreux, tuberculeux sont dépourvus de tout.

Le siège social de Montréal se prépare à envoyer 2 tonnes de médicaments, pansements, vêtements, foulards, tiques, bas, lainages, couvertures de laine crochétées ou tricotées. Et surtout il faut de

toute urgence \$3,000 pour couvrir les frais de transport du 'conteneur'. Il faut faire vite! Alors donnons nous la main. Les clubs sociaux, associations, groupements et particuliers sont priés de faire un effort.

"J'étais malade et vous m'avez soigné... j'étais nu et vous m'a-

vez vêtu" ...

Tout don sera reçu avec reconnaissance soit au siège social: Fondation Chello International, 7626 St-Denis ou à votre succursale, aux soins de Mme Wally Dubreuil, 27 Robb Valleyfield, J/S 3T2. Tél. 373-2656.

par téléphone (514) 691-5400. L'adresse: Les Franciscains, 250 rue Christ-Roi, Châteauguay, Qué. J6J 4G7.

Les sessions commencent le vendredi soir à 20h et se terminent vers les 13h30 le dimanche.

Rappelons que cette invitation s'adresse à tous les catholiques du diocèse et leurs amis.

Le service diocésain d'information.

Carnaval Ormstown

Plus que quelques jours, et le Carnaval d'hiver d'Ormstown, édition 1985 s'installera parmi nous.

C'est pourquoi nous aimerions rappeler à ceux et celles qui désirent se procurer des billets pour le tirage de l'ensemble T.V. et Vidéo, qu'ils pourront s'adresser aux duchesses qui seront présentes lors des différentes activités dans le cadre du Carnaval d'hiver d'Ormstown, au coût de \$1.00 et sera offert samedi le 26 janvier 1985 lors du couronnement de la Reine 1985.

pour \$1.00 notre macaron (disponible chez la plupart des marchands)

Bienvenue à tous! Carnavalement vœ-

tre Comité du Carnaval Edition 1985.



Samedi soir avait lieu le couronnement de la reine du carnaval du Nord. Natasha Larocque a reçu sa couronne de Nathalie Legault en présence de Yvan Hallé, Nathalie Ladouceur et Donald Cloutier. (Photo Le Soleil Photo-Pro)

Paralysie cérébrale: envoyez votre don

Pour la deuxième année consécutive, le Comité de levée de fonds de la Paralysie cérébrale du Sud-Ouest poursuit sa mission d'organiser dans la région une campagne de sollicitation dans le cadre du téléthon qui aura lieu les 2 et 3 février prochain.

Grâce aux fonds amassés l'an passé, les gens atteints de la paralysie cérébrale ont pu bénéficier de plusieurs services directs tels que l'acquisition d'un mini-bus adapté pour le transport médical et de loisirs, de l'équipement spécialisé, un service de gardiennes à domicile, des cours de blis, et divers programmes d'aide financière. En plus, au niveau du développement, un centre de jour a été

mis en place pour favoriser des services tels que physiothérapie, ergothérapie, jeux éducatifs et sorties de loisirs intégrés dans la société.

L'objectif principal pour l'an prochain est de développer encore plus ces services tout en faisant l'intégration du paralytique cérébral dans la société car le nombre ne cesse d'augmenter.

C'est pourquoi si l'on veut atteindre nos objectifs, nous vous demandons de joindre vos efforts aux nôtres en nous faisant parvenir un don. Vous pouvez le faire parvenir à l'adresse suivante:

Comité de levée de fonds Association de paralysie cérébrale 110 Chemin Larocque Valleyfield

J6T 4A8

ou bien venir le porter vous-même lors d'activités spéciales qui se dérouleront au Centre commercial de Valleyfield, le dimanche 3 février 1985 entre midi et 20 heures

On est plein d'énergie

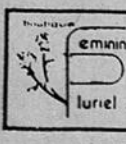
NE LAISSEZ PAS LA VAGUE DE FROID VOUS ABATTRE



Un accueil chaleureux vous attend chez Féminin Pluriel.

Ensoleillez votre garde-robe de quelques pièces de notre collection croisière.

• NOTRE VENTE AUTOMNE-HIVER 50% BAT TOUJOURS SON PLEIN



La Boutique FÉMININ PLURIEL

67 ALEXANDRE VALLEYFIELD 371-7900

DAYTONA TURBO Z la voiture de l'avenir prête aujourd'hui

CHRYSLER

Tu m'étonneras toujours!

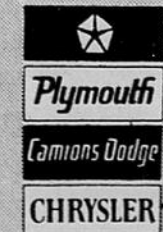


Chez Valleyfield Plymouth Chrysler notre seule ambition c'est d'être... LES MEILLEURS.

C'est aussi simple que cela. Les meilleurs pour le produit, les meilleurs pour la garantie, les meilleurs pour le service à la clientèle.

Un défi partagé par chaque homme et chaque femme chez Automobiles...

VENTE PIÈCES SERVICE DEBOSSÉLAGE



VALLEYFIELD PLYMOUTH-CHRYSLER LTÉE

475 BOUL. LANGLOIS VALLEYFIELD 371-9551

Ameublement Dorion présente la ligne complète

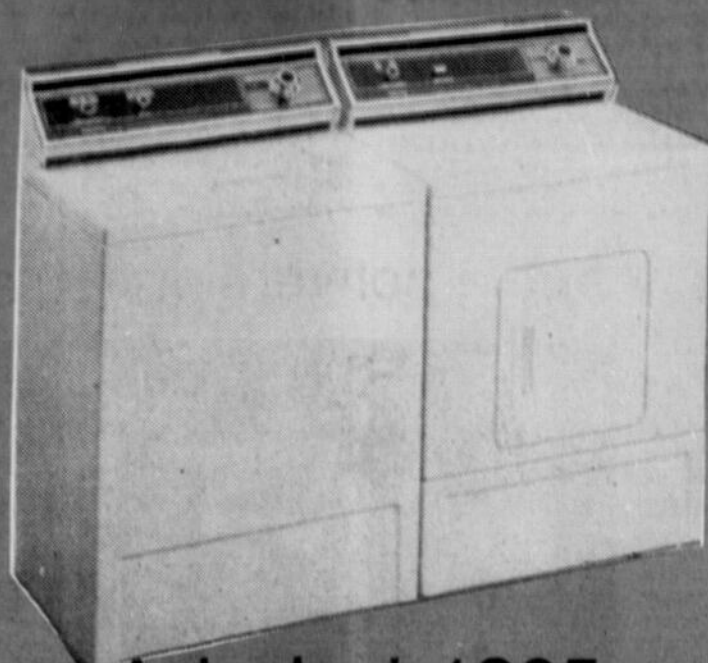
Appareils Electroménagers
Admiral

Prix jamais vus!



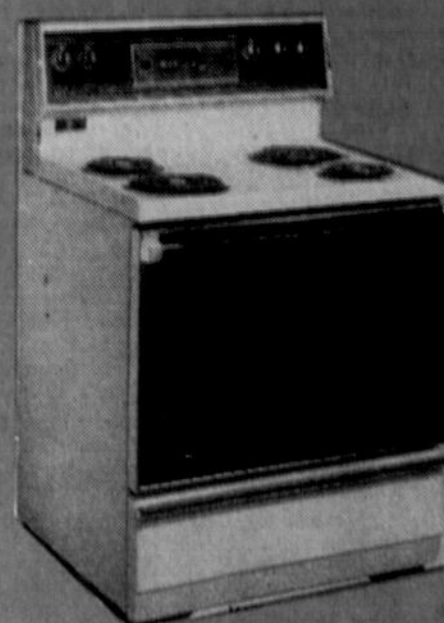
**Admiral
1985**

**Meilleure valeur
au plus bas prix**



Admiral 1985

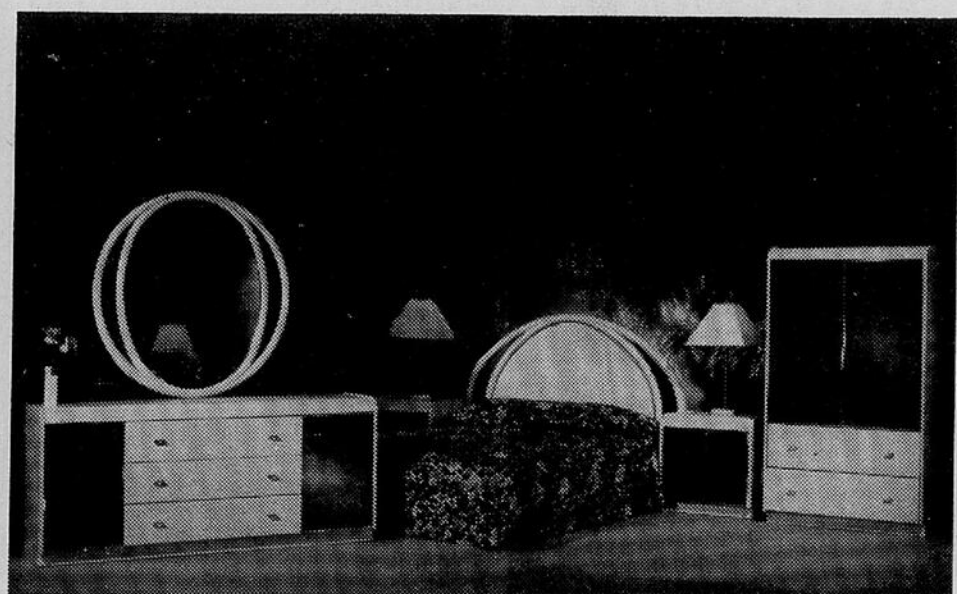
**Obtenez PLUS
pour votre argent!**



Admiral 1985



SKLAR-PEPPLER



SUPER VENTE

DE

JANVIER

jusqu'à

40%

DE
RABAIS

4 ETAGES REMPLIS D'EPARGNES INCROYABLES

LE GRAND MAGASIN AUX PETITS PRIX

FAITES VITE ON VOUS ATTEND!
LIVRAISON GRATUITE

Une seule adresse

AMEUBLEMENT DORION (1984) LTEE

NOUVELLE ADMINISTRATION

CONSTANT DENIS, PROPRIETAIRE

127 HARWOOD DORION 455-9368

"Originalité et qualité au plus bas prix".

L'exécutif du PLQ du comté démissionne en bloc

par Marthe Martel

Les membres de l'exécutif de l'Association libérale provinciale du comté de Beauharnois ont tous remis leur démission à l'issue du congrès du 16 décembre dernier,

lors duquel M. Serge Marcell a été élu candidat officiel. Dans un communiqué envoyé au Soleil lundi, l'exécutif énumère les principales raisons qui ont motivé son geste. Nous les publions ici telles qu'elles sont

exposées:

"1. Le candidat officiel lors de son allocution à la convention a mis l'intégrité de l'exécutif en doute et par le fait même a attaqué sérieusement son honnêteté et son autorité.

2. Durant toute la campagne il a blâmé l'exécutif pour sa prise de position envers un des candidats. Quand nous savons tous que l'exécutif travaillait depuis plus de deux ans avec ce candidat et que son choix était son droit le plus fondamental.

3. L'ingérence de députés de l'extérieur du comté durant la campagne était beaucoup plus grave et non justifiée, que l'appui de l'exécutif à un candidat.

4. Ce qui a surtout choqué la majorité des membres de l'exécutif, c'est le non respect de la convention et des règlements du Parti comme:

A) Article VII. 3.6 Publicité. Aucune publicité partisane n'est permise à l'intérieur des lieux de la convention, contrairement à ce qui s'est produit. B) ARTICLE VII. 6.1 Limitation des dépenses. Un montant budgétaire est fixé par le Parti et doit être respecté.

C) Article VII. 5.4 Droit de vote. Seul les membres en règle ont droit de vote sur présentation de leur carte de membre ou d'une carte d'identité valable. Or il y a eu un manque évident de contrôle et de vérifications dans le déroulement du scrutin.

Cours post-natal à la C.A.S.

La Cité des Arts et des Sports offre un cours de "Post-Natal" avec service de garderie pour toutes les nouvelles mam. is.

Date: 25 janvier au 29 mars.
Jour: Vendredi.
Heure: 14 à 15h.
Prix: \$45, pour 10 cours d'une heure.
Donc, rendez-vous à la Cité des Arts et des Sports à 100, rue St-Thomas à Valleyfield, ou téléphonez-nous à 373-6573.

Denise, Publiciste C.A.S.

L'exécutif ajoute: "En toute honnêteté, il était devenu impossible de travailler avec le candidat officiel et son équipe dans de telles conditions. La seule demande que l'exécutif avait faite au parti, c'était que ce même parti respecte sa propre constitution".

Le communiqué se termine par des re-

merciements aux partisans qui ont appuyé l'exécutif au cours des dernières années et sur ces mots: "Nous sommes convaincus d'avoir accompli notre mandat honnêtement et nous espérons que la relève pourra en faire autant. Il est certain que leur mandat sera plus facile car nous laissons

l'association avec des finances saines et un membership intéress-

sant." Mentionnons en terminant que la dé-

mission des membres de l'exécutif était effective à compter du

18 janvier. Aucune date n'a encore été fixée pour les élec-

tions de nouveaux membres à la tête de l'Association.

LUC LAPOINTE
notaire

Conseiller juridique

70 NICHOLSON
VALLEYFIELD

TEL: 371-3401

DES AUBAINES
ENCORE DES AUBAINES



AU
MAGASIN
ROSSY
71 rue
Grande-Ile

Surveillez notre encart publicitaire dans l'édition d'aujourd'hui.

**VOTRE
DIRECTEUR
LOCAL
VOUS
INFORME**



GUY CARON,
directeur

**Le service
"Guichet jour et nuit"
une petite merveille!**

De plus en plus d'individus deviennent des adeptes du "Guichet Jour et Nuit" tant ce service correspond à notre mode de vie nord-américain.

Simple comme bonjour, ce service est accessible 24 heures par jour d'où vient son appellation "Guichet Jour et Nuit" et... sans aucun frais à part cela. Il suffit simplement de détenir un compte épargne dans l'une ou l'autre des succursales bancaires et le tour est joué.

Sur demande, une carte est remise à l'usage qui lui permet d'avoir accès à ses comptes en tout temps. Vous pouvez ainsi, sans frais, retirer de l'argent comptant, faire des dépôts, effectuer des transferts d'un compte à l'autre, payer vos comptes de service, obtenir des avances sur votre carte de crédit, vérifier vos soldes et... quoi encore!

Sur commande la machine effectue sagement toutes les opérations demandées et vous fournit un relevé de vos transactions. Vraiment je vous le dis, un jeu d'enfants dont les grandes personnes ne peuvent se passer.

Pour plus d'informations, voyez votre directeur de succursale, il se fera un plaisir de vous en dire plus long.

A bientôt,
GUY CARON, directeur
Banque Nationale du Canada



BANQUE NATIONALE DU CANADA
57, rue Ste-Cécile, Valleyfield (Québec) J6T 1L6
(514) 373-2992

*Ce qu'il faut savoir avant de
choisir votre Robe de Mariée...*

...Quand? Jarima dévoile au complet ses collections printemps-été le 15 décembre de chaque année. Il est important de choisir sa robe le plus tôt possible car si nous n'avons pas votre grandeur en magasin les couturiers et designers exigent 4 à 8 semaines pour la fabrication et la livraison.

...Où? Il est important de choisir un salon renommé avec un service professionnel et compétent qui se souciera réellement du plus beau jour de votre vie. Choisir un endroit qui suit les tendances et nouveautés dans la mode de la mariée car l'agencement apporté à votre toilette est aussi important que la robe. Jarima possède la plus vaste choix de robes de mariée dans la région. Depuis 11 ans déjà Jarima a prouvé la qualité de son service avec des milliers de mariées satisfaites.

...Le coût? Jarima a choisi pour vous une nouvelle collection de robes de mariée à partir de \$189.95. Le coût des ajustements complets effectués par des modistes qui possèdent au-delà de 25 ans d'expérience vous est offert gratuitement ainsi que votre Jaritière avec l'achat de votre robe. N'oubliez surtout pas que Jarima respecte votre budget. Consultez les prix dans les journaux à venir et dans nos vitrines.

...La location? Si vous avez pensé louer votre robe de mariée, il faut savoir que vous pouvez acheter votre robe de mariée pour le même prix et quelquefois à meilleur prix que la location et votre robe de mariée sera fraîche et ajustée à votre personnalité. Cette robe sera un souvenir inoubliable du plus heureux moment de votre vie.

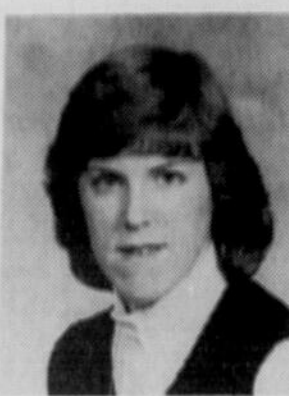
(Publi-reportage Jarima Inc)



Un jeune gigueur a fait preuve de son talent lors du spectacle présenté par les Loisirs folkloriques de Valleyfield. (Photo Le Soleil, Jacques Smith)



YVES GREGOIRE



LOUISE TREPANIER



CELINE DAVIDSON



CLAUDE LANGLOIS

COMMUNIQUÉ

Le début de décembre de chaque année, représente pour chacun des candidats au titre de C.A. une période d'attente interminable qui vient consacrer le résultat de plusieurs années d'études en vue de l'obtention de leur titre professionnel. Cette année, le taux de réussite de nos stagiaires fut de beaucoup supérieur à la moyenne nationale et nous sommes heureux de souligner leur réussite et nul doute que leur connaissance et leur enthousiasme seront un ajout important à la qualité des services que nous offrons à notre clientèle. Nous désirons nous joindre à leurs parents et amis afin de leur souhaiter tous les succès possibles à l'intérieur de leur nouvelle carrière.

Quenneville, Boisvenue, Lecompte, Bourdeau et Associés

110 CHEMIN LAROCQUE

COMPTABLES AGRÉÉS
VALLEYFIELD

373-9993

DÈS DEMAIN!

VENTE AU RABAIS après inventaire chez

Woolco

Rabais 50%* sur

des vêtements d'hiver pour dames et enfants

une sélection de bijoux

une sélection de fil, de tissus et de nécessaires d'artisanat

une sélection de jouets et d'équipements de hockey

une sélection de canapés et de fauteuils, d'éléments muraux et de mobiliers de cuisine

une sélection de livres pour adultes

*Sur les prix courants



Achetez Woolco... partez gagnant!

CENTRE VALLEYFIELD

30 rue Dufferin Valleyfield

**LE
REPAS
A \$2**

UNE TRES BONNE
RAISON POUR
VENIR MANGER
CHEZ...
Woolco

Le Service budgétaire vient aider les gens de Huntingdon

par Marthe Martel. Service budgétaire né une conférence de presse au CLSC de Huntingdon, jeudi dernier, afin d'informer les gens de la ré-

LE SOLEIL DU ST-LAURENT, 23 JANVIER 1985

gion à venir les consulter lorsque nécessaire. "Le Service budgétaire du Sud-Ouest existe depuis cinq ans et a pu aider des centaines de personnes", a expliqué Mme Shirley Latendresse. Le Service offre des consultations budgétaires, des cours en alimentation, de petits dépannages et de l'entretien. Il compte également, si besoin est, des recours aux petites créances, des accompagnements en cours lors de divorces pour évaluation de pensions alimentaires, des accompagnements à l'aide juridique.

Depuis le début du mois de septembre, les responsables du Service budgétaire du Sud-Ouest passent, chaque semaine, la journée du mercredi à Huntingdon, pour aider la population du secteur. "A part deux cas pour lesquels, contre notre volonté, nous avons dû conseiller la faillite, tous les cas d'endettement qui nous ont été confiés s'améliorent avec le temps", de commenter Mme Latendresse. Le Service budgétaire offre actuellement un cours en

"budget-alimentation". Les personnes intéressées à le suivre ou toute personne qui a besoin davantage d'information peuvent contacter Shirley ou

Lyse aux numéros de téléphone suivants: 264-6108 (CLSC de Huntingdon), 264-4775 (A.D.D.S. de Huntingdon) ou 371-9327 (bureau du Service budgétaire à Valleyfield).

les petites annonces

Secteur VALLEYFIELD 373-8555
Secteur CHATEAUGUAY 692-8555

Vente de Janvier

20% à 40% DE RABAIS

Qualité incomparable!
Prix fantastique!

EXEMPLE:

- Vison pastel
- Vison demi-sang
- Peaux allongées
- Canada Majestic

PRIX REDUIT A PARTIR DE 2695\$

CHAT SAUVAGE CANADIEN

à peaux allongées, 1er choix, prix à partir de 1950\$

LOUP CANADIEN

peau allongée, prix à partir de 1950\$

Lallamme
RENÉ FOURRURES



Choix de manteaux de reprise de finance et de vêtements pris en échange à prix d'aubaines

Le fourreur à la mode

21 Jacques-Cartier
Valleyfield 373-4600

PLAN DE MISE DE COTE

Décès de Normand Leduc

par Normand Morand.

M. Normand Leduc est décédé subitement dimanche dans les Laurentides à l'âge de 44 ans.

M. Leduc était copropriétaire du garage Automobiles Régates depuis plus de 5 ans. Il était membre du Club Richelieu et de la Chambre de Commerce de Valleyfield.

Outre son épouse Odette Lecavalier, il laisse dans le deuil son fils Stéphane et sa fille Isabelle, sa mère Anita Goyer épouse de feu Edouard Leduc, ses sœurs Marielle et Nicole St-Aubin, ses frères Jean-Marc et André, son beau-père Paul-Emile Lecavalier, son beau-frère Pierre Lecavalier époux de Francine Bastien ainsi que plusieurs neveux et nièces.



Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à 14 heures à la cathédrale de Valleyfield. Inhumation à Ville St-Laurent.

LE FLEUR DE LYS
TENNIS RACQUETBALL SQUASH INC.

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

DANSE AEROBIQUE

Grande variété d'heures, jour ou soir même le samedi.

HÂTEZ-VOUS!
quelques places encore disponibles.

POUR INFORMATIONS: 371-9948

30 CHEMIN DU GOLF
VALLEYFIELD

Tél.: (514) 371-9948

Responsables:
Diane Pagé
Denise Clément



ON DEBUTE 85 EN GRAND SUPER VENTE DE DEMONSTRATEURS MODELES 1984



- ACADIAN 3 PORTES, 4 VITESSES, TRES ECONOMIQUE STOCK U3013
- PONTIAC 2000 3 PORTES, AUTOMATIQUE, 4 CYL., BAS MILLAGE, STOCK P2779
- 3 PONTIAC PHOENIX 2 PORTES, SEDAN, 4 CYL. AUTOMATIQUE, POUR UNE TENUE DE ROUTE EXCEPTIONNELLE STOCK: P2849, P2850, P2853
- 3 PONTIAC PHOENIX, 4 PORTES, SEDAN, 4 CYL. AUTOMATIQUE, POUR PLUS DE LOGEABILITE. STOCK: P2850, P2884, P2851
- PONTIAC GRAND PRIX TRES BIEN EQUIPEE AVEC AIR CLIMATISE POUR UN CONFORT ACCRU STOCK P2832
- PONTIAC 6,000 STE AIR CLIMATISE, TRES BIEN EQUIPEE, POUR PLUS DE PRESTIGE STOCK 2765

Renseignez-vous à notre équipe sur notre service après-vente reconnu à travers toute la région.

UNE EQUIPE DE VENTES EXPERIMENTEE



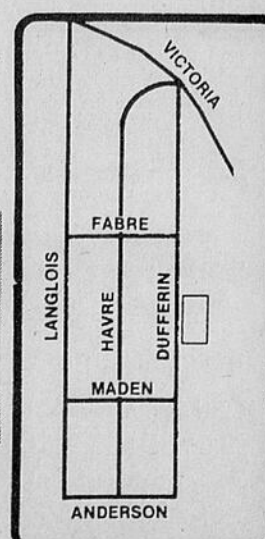
Pierre Sauvé
gerant des ventes



Denis Lalonde
Représentant des ventes



Christian Philie
représentant des ventes



318 DUFFERIN
VALLEYFIELD

373-4372

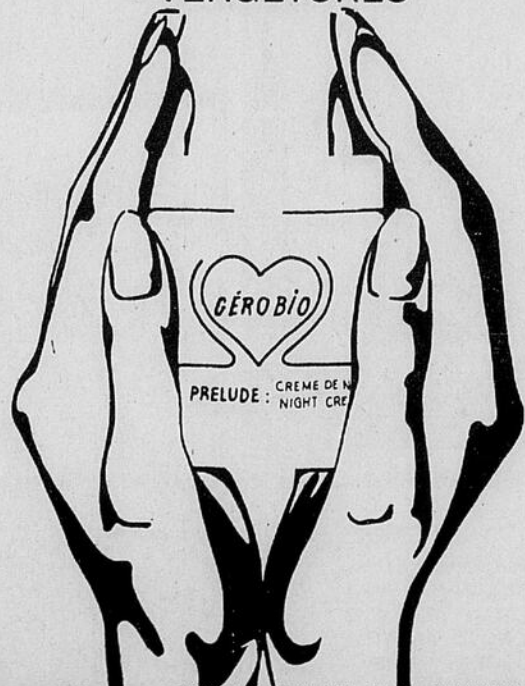
1961 - 1985 24 ANS DE SERVICES PROFESSIONNELS

EN EXCLUSIVITE

GEROBIO

L'ORIGINAL

"L'éveil conscient du corps à la beauté"
Gamme de produits pour régénération du visage, des mains, du buste et du corps.
Cellulite peut disparaître en quelques mois... pensez-y immédiatement.
Rajeunissement (après les méfaits du soleil, redonnez à votre peau son air de jeunesse)
CICATRICES • RAFFERMISSEMENT DU BUSTE • VERGETURES



Jeannine Tessier

ELECTROLYSE ESTHETIQUE

323 VICTORIA, VALLEYFIELD 373-2846

HORAIRE: LUNDI-AU VENDREDI
9H00 - 21H00
SAMEDI 9H00 - 19H00



17^e CARNAVAL

Ste-Barbe

DU

CERCLE SPORTIF

de STE-BARBE



CERCLE SPORTIF STE-BARBE

Président Pierre Dubreuil 371-2209
Vice-présidente Francine Perras 371-6260
Sec. Trésorier Céline Brisson 371-2209
Secrétaire Sylvain Loisel 371-8520
Directrice Guylaine Tremblay 373-1512
Directrice Carole Tessier 371-4764
Directeur André Tremblay 371-1940
Directeur Pierre Pinsonnault 371-7638
Directeur Denis Bergevin 373-1512

Curé HENRI LAVIGNE

CORPORATION MUNICIPALE DE STE-BARBE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Gerald Pinsonnault
Conseiller Maurice Brisson
Conseiller Léo Montreuil
Conseiller André Bélisle
Conseiller Louis-Philippe Girouard
Conseiller Omer Leduc
Conseiller Albert Shinck
Sec. Trésorier Jeanine Couillard

une invitation à tous!



TOD CAMPEAU, agent
MICHEL LALONDE, représentant

bur. 373-8555
rés. 371-0282

68 ste-cécile
valleyfield
J6T 1L7

le soleil
DU ST-LAURENT
jacqueline rozon
conseiller en publicité

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

HORAIRE DES ACTIVITES

DU 28 JANVIER AU 3 FEVRIER 1985

LUNDI, 28 JANVIER

18h30 Jeux sur la patinoire pour les enfants de 2 à 12 ans de Ste-Barbe, suivis de friandises et remise de médailles

MARDI, 29 JANVIER BALLON-BALAI

19h00 Ste-Agnès VS St-Anicet (filles 8-12 ans)
20h00 Cazaville VS Ste-Barbe (femmes)
21h00 Cazaville VS Ste-Barbe (Old Timers)

MERCREDI, 30 JANVIER BALLON-BALAI

19h00 Cazaville VS Ste-Barbe (filles 8-12 ans)
20h00 Cazaville VS Ste-Barbe (garçons 13-15 ans)
21h00 Cazaville VS Ste-Barbe (garçons 16-29 ans)

JEUDI, 31 JANVIER BALLON-BALAI

19h00 Cazaville VS Ste-Barbe (garçons 8-12 ans)
20h00 Ste-Agnès VS Ste-Barbe (femmes)
21h00 Ste-Agnès VS Ste-Barbe (Old Timers)

VENDREDI, 1^{er} FEVRIER

21h00 Bal costumé (Prix pour plus beau costume)
Disco
Entrée \$2.50

SAMEDI, 2 FEVRIER BALLON-BALAI

10h00 Cazaville VS Ste-Barbe (filles 13-15 ans)
11h00 Ste-Agnès VS St-Anicet (garçons 8-12 ans)
12h00 Ste-Agnès VS St-Anicet (filles 13-15 ans)
13h00 Ste-Agnès VS St-Anicet (garçons 13-15 ans)
14h00 Ste-Agnès VS St-Anicet (filles 16-20 ans)
15h00 Cazaville VS Ste-Barbe (filles 16-20 ans)
16h00 Ste-Agnès VS St-Anicet (garçons 16-29 ans)

COURSE DE SKI DE FOND

Inscription de 13h00 à 15h00

SAMEDI SOIR 21h30

Soirée dansante avec disco
Remise de trophées et médailles des compétitions de la journée
Entrée \$2.50

DIMANCHE, 3 FEVRIER

10h30 Messe du carnaval
11h30 Dîner (spaghetti \$3.00) servi par les Fermières de Ste-Barbe

BALLON-BALAI

12h30 St-Anicet VS Cazaville (femmes)
13h30 St-Anicet VS Cazaville (Old Timers)
15h00 Tir au câble
1^{er} tir au câble: Cazaville VS Ste-Barbe (femmes 1,000 lb)
2^e tir au câble: Ste-Agnès VS St-Anicet (femmes 1,000 lb)
3^e tir au câble: Cazaville VS Ste-Barbe (hommes 1,200 lb)
4^e tir au câble: Ste-Agnès VS St-Anicet (hommes 1,200 lb)
5^e tir au câble: Cazaville VS Ste-Barbe (femmes 1,200 lb)
6^e tir au câble: Ste-Agnès VS St-Anicet (femmes 1,200 lb)
7^e tir au câble: Cazaville VS Ste-Barbe (hommes 1,400 lb)
8^e tir au câble: Ste-Agnès VS St-Anicet (hommes 1,400 lb)
9^e tir au câble: Cazaville VS Ste-Barbe (hommes 1,600 lb)
10^e tir au câble: Ste-Agnès VS St-Anicet (hommes 1,600 lb)

13h00 Concours de sciotte (hommes-femmes)
Concours de "godendard" (hommes-femmes)
Concours de sac de sable (hommes-femmes)

Clôture du carnaval et remise de trophées pour les compétitions ainsi que remise des prix pour les montages de glace.

15h00 à 24h00 Danse continuelle
Disco
Admission gratuite

ROCH TRÉPANIÉ
AUTOMOBILES inc.
HUNTINGDON 264-5356



ROCH TRÉPANIÉ
PRÉSIDENT



Quesnel & Masse

Associés
COMPTABLES AGRÉÉS

99 SALABERRY

VALLEYFIELD

373-6400



**CAISSE
POPULAIRE
de
Ste-Barbe**

LUC MESSIER Directeur

**LEONARD VERNER
ASPHALTE**

58 route 132

ST-STANISLAS

373-5072



VALLEYFIELD AUTO

RESSORTS-SPRINGS INC.

Autos et Camions

Prop: Jeannot Brisson
327 Chemin LAROCQUE

373-0591

DR RICHARD LEDUC,
D.M.D.

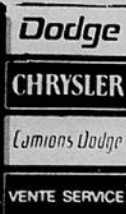
DENTISTE

119 C BOUL. D'ANJOU CHATEAUGUAY

691-9993



**VENTE
ET
SERVICE**



ST-FRANÇOIS AUTO INC.
440 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD 371-5103



ALIMENTS
EQUILIBRÉS
MICHEL MAHEU
RES.: 371-7116
RICHARD MAHEU
RES.: 373-1420

Gerard Maheu Inc.
289 RANG 5, ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
TEL.: 373-1420 — 373-8222 — 373-5845



Boniprix



Super
Marché
Robert Pilon

Tél. 373-0251

ROBERT PILON
CO PROPRIÉTAIRE

CLAUDE MCKINNON
CO PROPRIÉTAIRE

600 BOUL. LANGLOIS, VALLEYFIELD, P.Q. J6S 1E3

**HENRI
LOISELLE**



CAMIONNEUR GENERAL
TERRE-GRAVIER-SABLE
BULLDOZER-PAYLOADER

98 DE LA BAIE STE-BARBE

373-8259



**Embouteillage
Valley du Canada
Ltée**

Rejean Brunette
directeur des ventes
Embouteilleur autorisé de Coca-Cola
sous contrat avec Coca-Cola Ltée.
Embouteilleur autorisé de Canada Dry

1, rue Dufferin Valleyfield,
373-3277 457-2200

**Brasserie
du Colonel** BUFFET
L.D.
Souhaitent bonne chance aux
organisateurs

2011 BOUL. STE-MARIE VALLEYFIELD
371-1533

TOYOTA

**gilles couillard
automobiles**

460 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD 373-0850

Jeune fille trouvée sans vie à Godmanchester

par Marthe Martel.

Une enquête du coroner se tenait au Pa-

lais de justice de Valleyfield ce matin relativement au décès de Mlle Linda Quinn de

Godmanchester dont le corps a été retrouvé dans un coffre en bois, jeudi dernier. Le prin-

cipal témoin dans cette affaire est M. Raymond Steele, également témoin de Godmanchester

ter ce dernier est âgé de 33 ans.

Aux dires des policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Huntingdon, ainsi qu'à ceux de l'Escouade des crimes contre la personne de Montréal, Mlle Quinn, âgée de 23 ans, aurait succombé à des blessures laissées par de nombreux coups de couteau. La victime aurait également été battue.

Ce sont des voisins de M. Steele qui auraient alerté les policiers après avoir vu celui-ci déposer dans la boîte à bois située à l'arrière de sa mai-

son ce qui semblait être un corps.

Il appert que le principal témoin a déclaré aux policiers qu'il avait tué la jeune femme au nom de la secte à laquelle il appartient, pour obéir à des forces de l'au-delà. La secte religieuse dont M. Steele prétend faire partie est la "Universal Life Church of Canada."

Mentionnons qu'au moment de mettre sous presse, il nous était impossible de publier le verdict rendu lors de l'enquête du coroner.

La soirée jeunesse, un vrai succès

Vendredi passé, les jeunes et les moins jeunes s'en sont donnés à cœur joie lors de la soirée dansante qui avait lieu au Chalet du Parc Sauv.

(Café Baie des Neiges) Malgré son ins-tinction de voix, Stéphane Courval, animateur et Disque-Jockey de la Disco Maya a pris grand plaisir à

faire danser les quel-que deux cents personnes qui étaient présentes à cette soirée Carnavalesque. On demande à Stéphane pour cette se-

maine de ne pas sortir dehors la tête trempée, parce que vendredi le 25 janvier, on se promet tout un party au chalet du Parc Sauv.

INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE KINDERGARTEN REGISTRATION

Commission Scolaire Régionale Protestante

CHATEAUGUAY VALLEY

Protestant Regional School Board

INSCRIPTION DES ELEVES DE LA MATERNELLE POUR
L'ANNEE SCOLAIRE 1985-86
REGISTRATION OF PUPILS FOR KINDERGARTEN FOR THE
1985-86 SCHOOL YEAR

INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE:

Du 4 février au 8 février 1985.

Pour être admissible à la maternelle, votre enfant doit avoir atteint 5 ans avant le 1er octobre 1985.

Afin d'inscrire votre enfant à la maternelle, vous devez communiquer par téléphone avec l'école primaire de votre région (voir la liste ci-dessous). Un rendez-vous sera fixé pour vous à l'école entre le 4 février et le 8 février 1985.

Les parents ou gardiens doivent fournir les documents suivants:
a) copie du certificat de naissance de l'enfant (cette copie devra être laissée à l'école);
b) copie du Certificat d'admissibilité à l'enseignement en anglais, si déjà obtenu, ou copie de celui d'un frère (sœur) aîné (e), si disponible.

Si vous désirez que votre enfant reçoive un enseignement en anglais et s'il n'a pas un Certificat d'admissibilité, l'école vous aidera à compléter les formulaires nécessaires afin d'obtenir ledit certificat. La demande pour ledit certificat d'admissibilité doit être faite le plus tôt possible afin que votre enfant puisse fréquenter une école anglaise en septembre 1985.

Les enfants qui ont atteint l'âge de 6 ans avant le 1er octobre 1985 et qui n'ont pas fréquenté la maternelle, peuvent être inscrits pour la 1ère année aux dates ci-haut mentionnées. L'endroit des classes maternelles sera déterminé par la Commission scolaire avant le 30 juin 1985.

KINDERGARTEN REGISTRATION:

February 4th to February 8th, 1985.

To be eligible for Kindergarten, children must be 5 years of age before October 1st, 1985.

To register your child for Kindergarten, you must phone the elementary school in your area (see list below). The school will arrange for an interview for you at the Elementary School during the week of February 4th to 8th, 1985.

Bring with you to the interview:
a) copy of the child's birth certificate (copy must be left with the school);
b) copy of the Certificate of Eligibility for Instruction in English of the child, if already available, or copy of the Certificate of an older brother (sister), if available.

If you wish your child to receive instruction in English but do not have the Certificate of Eligibility, the school will assist you in completing the necessary forms to request the certificate. This request must be completed early if your child is to be eligible for classes in September 1985.

Children who are six years of age before October 1st, 1985 and who have not attended Kindergarten may also register for Grade one at this time. A decision will be made by the School Board as to the exact location of Kindergarten classes by June 30th, 1985.

ECOLIS/SCHOOLS

Prrière de communiquer avec la direction afin de fixer un rendez-vous. Please call the school office to arrange for an interview.

Franklin Elementary School
827-2505
Hemmingford Elementary School
247-2022
Howick Elementary School
825-2606

Gault Institute (Valleyfield)
373-6922
Ormstown Elementary School
829-2641
Huntingdon Academy
264-5482

DAVID C. D'AOUST
Director General

Centre de formation pastorale

Le Centre de formation pastorale (Cefop) dans le cadre de son programme d'animation pastorale, a confirmé les dates et les endroits des prochains cours d'hiver. Ces cours, d'une durée de douze (12) semaines, se donneront à Valleyfield, Dorion et Châteauguay.

Au collège de Valleyfield, le cours débutera lundi le 28 janvier 1985 et sera intitulé "nouveau testament". Le professeur responsable: M. Gabriel Clément.

A Dorion, le premier cours est au programme du jeudi 31 janvier 1985, au sous-sol de l'église St-Jean-Baptiste. Professeur responsable: M. Robert Primeau.

C'est à Châteauguay, à la polyvalente local, qu'aura lieu le premier cours le mardi 29 janvier 1985. Le professeur: M. Gerald Chaput, directeur du Centre de formation pastorale.

L'inscription doit se faire AVANT le 20 janvier 1985. L'étudiant accepte de participer à une journée diocésaine d'information au sous-sol de l'église à Valleyfield, samedi le 26 janvier 1985.

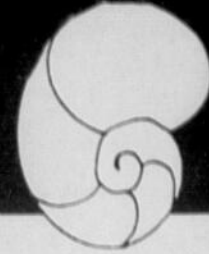
On peut obtenir de plus amples détails au bureau du Cefop à Valleyfield ou en composant 373-8122 ou à Châteauguay (1) 692-6978.

Le service diocésain d'information.



Le Club d'Administration Industrielle de Valleyfield recevait récemment à titre de conférencier M. Jean-Paul Caron, économiste senior et directeur-adjoint à la Banque Nationale du Canada. Il a traité des perspectives économiques pour l'année 1985. Nous retrouvons Mme Gisèle Bougie, M. Jean-Paul Caron, M. Jean-Claude Gaudette et la présidente Mme Francine Desjardins. (Photo Le Soleil)

L'entraînement avec le système Nautilus peut vous permettre de gagner un voyage pour 2 personnes sur les plages de la Jamaïque... et plus encore

EQUIPEMENT **Nautilus**

Serviettes de plages Nautilus
Gratuites avec tout abonnement

Le système Nautilus est la meilleure façon d'acquérir une excellente condition physique dans un temps record et d'une manière sécuritaire. Raffermissiez, tonifiez vos muscles, développez votre cardio-vasculaire, améliorez votre corps en 30 minutes 2 à 3 fois par semaine. Vivez au rythme d'aujourd'hui et découvrez l'entraînement avec le système Nautilus.

Prix:

Pour tout abonnement annuel, prenez la chance de gagner un voyage d'une semaine pour 2 personnes en Jamaïque à l'hôtel Turtle Beach Towers comprenant 200,00\$ d'argent de poche. Valeur totale du voyage: 1,400,00\$.

En collaboration avec



OPÉRATEUR DE VOYAGES
maurice lapointe inc.

AIR CANADA TOURAM

Inscrivez-vous dès maintenant
OU
Prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT
du système Nautilus

Informez-vous pour les cours danse.

1050 BOUL. MGR LANGLOIS
VALLEYFIELD 371-9365

GRANDE VENTE TROTTOIR

AUX PROMENADES CENTRE-VILLE

SOLDE DE
MARCHANDISES
D'HIVER

4 JOURS ENCORE!
LA VENTE SE TERMINE
SAMEDI LE 26 JANVIER.

10 à 50%
DE
REDUCTION

Venez magasiner sur notre trottoir chauffé...

12 MAGASINS
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

241 VICTORIA VALLEYFIELD

Les
Promenades
Centre-Ville

VALLEYFIELD

Selon la Chambre de Commerce

Le taux de chômage demeure inacceptable

L'économie canadienne a donné en 1984 de meilleurs résultats auxquels s'attendaient la plupart des gens à cette période de l'an dernier. Elle a connu une croissance de plus de 4,5% la plus importante depuis 1976 tandis que le taux d'inflation a continué de fléchir pour descendre en bas de 4% à la fin de 1984. Voilà des réalisations impressionnantes, mais il reste encore beaucoup à faire.

Bien que les emplois aient augmenté et aient dépassé les chiffres d'avant la récession, le haut taux de chômage reste inacceptable. Même si les profits des entreprises ont augmenté rapidement, ils n'ont pas encore at-

teint leur niveau de 1979, même en dollars constants. Les investissements des entreprises, malgré une tentative de reprise, sont encore à quelque 19% inférieurs aux niveaux d'avant la récession. Les marchés pour nombre d'exportations traditionnelles du Canada sont languissants, et il y a peu d'espoir d'assistance à court terme. Nos exportations aux États-Unis ont été bonnes, grâce à la croissance exceptionnelle dans ce pays, mais cette dernière a toutefois ralenti, et l'économie américaine ne pourra donc donner une forte impulsion à la croissance canadienne en 1985. Enfin, le déficit du budget

fédéral et les taux réels d'intérêt sont encore à des niveaux sans précédent et ralentissent les investissements des entreprises, les dépenses de consommation et la création d'emploi.

Bref, le Canada a encore de nombreux problèmes à résoudre pour obtenir des emplois réguliers et des revenus plus élevés. Pour les obtenir, il est essentiel d'activer les investissements du secteur privé. Le nouveau gouvernement fédéral a fait un pas dans la bonne direction en changeant le nom et l'orientation de l'ancienne Agence d'examen de l'investissement étranger; cette modification donne non seulement un signal aux investisseurs étrangers que le Canada accueille dorénavant leur contribution à la prospérité canadienne, mais elle donne aussi le signal aux investisseurs canadiens que l'environnement politique favorise la leur.

L'exposé du 8 novembre dans lequel le Ministre des Finances accorde la priorité à la réduction du déficit est également prometteur. Il est toutefois primordial que cette déclaration initiale soit suivie de plans et d'actions plausibles visant à réduire le déficit d'ici trois ou quatre ans et à freiner l'augmentation de la dette publique par rapport au PNB.

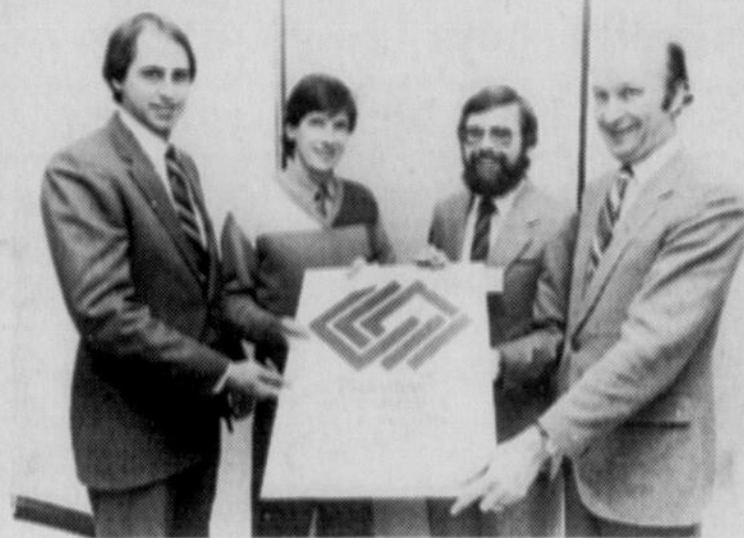
Il est facile d'affirmer que la réduction du déficit budgétaire n'aidera pas vraiment à réduire les taux d'intérêt canadiens et à stimuler les investissements parce que nos taux sont fonction des taux américains. Il est cependant déraisonnable d'affirmer que les politiques nationales ne peuvent rien faire pour améliorer la conjoncture canadienne car, tôt ou tard, le Canada devra revenir à la responsabilité financière.

En plus de remettre de l'ordre dans nos finances, nous devons nous efforcer d'améliorer le rendement et la concurrence de l'industrie canadienne. Dans un environnement où la croissance mondiale est lente et la demande pour nombre d'exportations traditionnelles du Canada faible, l'augmentation des ventes et de la production sera entièrement fonction de notre aptitude à être concurrentiels.

Nous devons également poursuivre vigoureusement nos négociations en vue d'en venir à de nouveaux accords commerciaux avec les États-Unis et

d'offrir de ce fait de plus grands marchés aux producteurs canadiens.

Avec un nouveau gouvernement à Ottawa mandaté pour apporter des changements, nous avons la chance, en 1985, de bien démarrer sur la route qui mène à une économie plus productive et plus prospère. Le processus ne sera pas facile, surtout que la croissance économique au Canada et aux États-Unis sera tout probablement plus lente que cette année. La Chambre de commerce de la région de Valleyfield et la Chambre de commerce du Canada croient que si nous



Les gagnants de la loterie de la Chambre de Commerce de Valleyfield, pour le mois de janvier sont Denis Leduc (\$1.000), Pierre Langevin (\$150) et Richard Fortier (\$100). Sur la photographie, nous retrouvons le président Luc Lapointe, les gagnants Denis Leduc et Richard Fortier ainsi que le directeur général Henri Salembier. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

vouons une croissance économique soutenue, niveaux de vie plus élevés et chômage

réduit à partir de 1985, nous devons, dès maintenant, agir avec détermination.

Henri Salembier, directeur général de la Chambre de Commerce de Valleyfield.

Boubourama partage avec les Grands Frères

L'année s'est terminée dans la joie chez les Grands Frères de la région de Valleyfield et pour cause: la sympathique troupe amateur Boubourama leur a fait un don en argent d'une valeur fort appréciable lors de son spectacle du 22 décembre dernier, à la salle des Moose de Valleyfield.

Les deux permanentes, Marie-Hélène

Ménard, coordonnatrice et Suzanne Bériault, secrétaire-conseillère, ont reçu le cheque des mains du président de Boubourama, Jocelyn Larouche. Il faut mentionner que ces argentés provenaient des profits réalisés lors d'un précédent spectacle de la troupe.

L'Association régionale Grands Frères, Grandes Soeurs de

Valleyfield tient à remercier Boubourama du fond du coeur et utilisera ce montant dans la poursuite des activités déjà entreprises depuis quelques années. On sait que l'Association a pour but de permettre l'adoption d'une amitié véritable entre un jeune, vivant en famille monoparentale, et un adulte désireux de garder

l'esprit et le coeur jeune.

A tous les futurs Grands Frères, on aimerait rappeler notre adresse et notre numéro de téléphone:

Grands Frères Grands Soeurs, Régionale de Valleyfield 41, Chemin Laroc-

que, Valleyfield, Qué. J6T

4A1. (514) 371-8492.

A bientôt.

P.S.: Vous passerez une agréable soirée avec Boubourama samedi le 16 février à la Brasserie Carrefour V du boulevard Mgr Langlois.



M. Fernand Beaupré, représentant des Brevages Crépén et M. Denis Paré, agent Molson, sont les principaux commanditaires du Carnaval Baie des Neiges. Ils se joignent à Valhiver et au président du comité organisateur pour inciter la population à venir participer aux nombreuses activités qui se tiendront au parc Sauvé et au Café Baie des Neiges. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Les personnes handicapées voyagent

Quoi de plus agréable en cette période de l'année que de ré-

lêter et penser aux vacances.

C'est pourquoi, pour la troisième année, l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Sud-ouest organise un voyage pour l'été 1985.

Une rencontre d'informations est prévue à cet effet. Donc si vous êtes intéressés, vous n'avez qu'à com-

muniquer avec votre association locale ou régionale qui se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.

Claudette Currier Responsable du voyage Pour l'A.R.L.P. H.S.O. 28 rue St-Paul Valleyfield, Qué. J6S 4A8 Tél. 371-4744.

Clinique de sang à St-Timothée

Une clinique de sang aura lieu mardi le 29 janvier au Centre Sportif de St-Timothée.

Les généreux donateurs sont priés de se présenter entre 15h et 20h30.

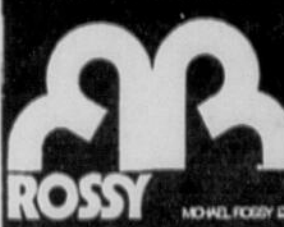
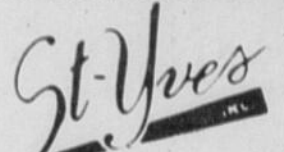
Venez faire prendre votre tension artérielle, ce service est disponible à tous.

Soyez généreux, venez en grand nombre. Francine Caron, relationniste.



Noel Amyot a célébré récemment ses 24 ans chez Raymond Leduc en compagnie de nombreux parents et amis. Très habile dans les sacs de sable, il est un champion du 200. (Photo Le Soleil)

P.A. LEDUC, c.a.

COMPTABLE AGREE
CHARTERED ACCOUNTANT23 ST-HELENE
VALLEYFIELD
371-2511DES AUBAINES
ENCORE DES AUBAINESAU
MAGASIN
ROSSY
71 rue
Grande-IleSurveillez notre encart publicitaire
dans l'édition d'aujourd'hui.LES ENTREPRISES
ELECTRONIQUES193 MADEN
VALLEYFIELD
373-5466NORMAND ST-YVES prop.
REPARATIONS
TELEVISIONS
SYSTEME de SON
VCR, ANTENNES
FOURS MICRO-
ONDES etc...

Lise Leduc
Jean-Pierre Grenier
participant
à l'aide juridique

**Leduc
&
Grenier**

41 B, rue Ellice
Beauharnois, Québec
J6N 1W9

avocats
429 4207

Assurances

Aimé Leduc Ltée
COURTIER D'ASSURANCES AGRÉÉ

BEAUHARNOIS 429-3707
54 ST-LAURENT 429-8464
VALLEYFIELD 429-4408
139 SALABERRY 371-5282
CHATEAUGUAY-LERY 371-5283
1659 CHEMIN DU LAC 691-5300

TEL: 457-8699

Le Surcouf
RESTAURANT FRANCAIS

51 RUE STE-ANNE
STE-ANNE DE BELLEVUE

Pêche aux petits poissons des chenaux sur la glace

**CHALET DE PECHE
A LOUER**

Chalets chauffés au bois ou
à l'huile pouvant contenir 5
-10 personnes

EQUIPEMENT ET APPATS FOURNIS

Meilleure pêche et meilleur
prix sur semaine.

TOILETTES ET
RESTAURANT A PROXIMITE

Bureau (418) 325-2899
Résidence (418) 328-8150
Nous acceptons les appels à
travaux virés

STE-ANNE DE
LA PERADE

OUVERT
24 HEURES

Descente N°: 5

**BOUCHERIE
CHAMPLAIN**

MICHEL
BRISSON
Boucher-prop

CHRISTIANE
BRISSON

49 rue CHAMPLAIN
VALLEYFIELD 373-3141

SPECIALITE: VIANDE POUR CONGELATEUR

SPECIALS DE LA SEMAINE

COTELETTES DE PORC 1.79 LB 3.95 KG	ROTI DE LARD DANS LE FILET 1.49 LB 3.28 KG	COTELETTES DE PORC PAPILLON 2.99 LB 6.59 KG
LONGE DE LARD COMPLET 1.59 LB 3.51 KG	FOIE DE PORC .59 LB 1.30 KG	JAMBON TOUPIE BEAUMONT 2.49 LB 5.49 KG
GROS POULET 5 À 7 LB 1.29 LB 2.84 KG	ROTI DE HAUT COTE DESOSSE 2.29 LB 5.05 KG	JAMBON CUIT EXTRA MAIGRE 2.49 LB 5.49 KG BOEUF HACHE MAIGRE 1.99 LB 4.39 KG

VRAC

**POIS A SOUPE
ENTIERS OU
CREVASSES**
.39 LB
.86 KG

**FEVES
BLANCHES
(BEANS)**
.69 LB
1.52 KG

**FRUITS ET
LEGUMES**

BANANES
.33 LB
.73 KG

CHAMPIGNONS
.99
le casseau de 225 grammes

Spécialités en vigueur jusqu'au samedi 17 heures. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**LE FLEUR
DE LYS**
TENNIS RACQUETBALL
SQUASH INC.

**COURS DE DANSE CREATIVE
pour enfants**

GARÇONS OU FILLES: AGES 4 À 6 ANS OU AGES 6 À 8 ANS
DEBUT DE LA SESSION SAMEDI LE 26 JANVIER
DE 9 À 10 HEURES OU DE 10 À 11 HEURES

• INSCRIPTION PAR TELEPHONE
OU EN PERSONNE

• Coût \$25.00/session/enfant
• Durée 10 semaines

TELEPHONE:
371-9948 • 371-9948 • 371-9948

30 CHEMIN DU GOLF
VALLEYFIELD
Tél.: (514) 371-9948

LA NOUVELLE SURPRENANTE

**SUBARU
1985**

A l'achat d'une
Subaru 1985
vous obtenez
sans frais
scellant
à peinture

**PROFITEZ DE NOTRE
GARANTIE
5 ANS
80,000 KM**
sur toutes les voitures
SUBARU neuves

**UNE MECANIQUE PLUS RAFFINEE
DANS UNE CARROSSERIE MODERNISEE**

"Une incroyable fiabilité"
"Une voiture qui peut franchir allègrement le cap des 400,000
kilomètres"
"Une voiture qui est virtuellement increvable"
"La fiabilité est toujours à l'ordre du jour chez Subaru"
Denis Duquet, "La Presse" 12 novembre 1984

**Une
cargaison
nous
arrive.**

Jean-Guy Latreille, propriétaire
Camil Robineault, vendeur
Guy Chayer, vendeur
Réjean Robitaille, directeur du service

VALLEYFIELD SUBARU
VENTE - PIECES - SERVICE
477 BOUL. MGR. LANGLOIS VALLEYFIELD 371-0322

L'improvisation de retour à l'Edition spéciale

Après quelques semaines de repos, les Noirs de Valleyfield de la Ligue Major de l'improvisation, reprennent les activités. Il ne reste plus que deux parties locales à disputer. Notre équipe est présentement en tête de la section sud de la conférence Robert Gravel.

Il y a 4 sections dans la ligue et les deux premières équipes de chaque section seront admises dans les séries éliminatoires.

De plus, certains joueurs auront la chance de participer à un échange avec des équipes de France, c'est-à-dire que six joueurs et six joueuses de la section, inclus Valleyfield, s'en-

voleront le 12 mars prochain pour aller disputer des matchs en France et ce, durant deux semaines.

Il est important de souligner encore une fois que les Noirs de Valleyfield sont en première position au classement et que l'équipe tient absolument à garder cette place tout en démontrant une excellente qualité de jeu. C'est pourquoi nous avons besoin plus que jamais de l'appui des campvallensiens.

Donc le 24 janvier, Valleyfield rencontrera St-Hyacinthe.

C'est un spectacle à ne pas manquer à l'Edition spéciale le 24 janvier à compter de 20 heures.

Bienvenue à tous.

L'an dernier

\$12,000. pour la dystrophie

par Normand Morand

Au cours de l'année 1984, la campagne de souscription dans le but d'amasser des

fonds pour lutter contre la dystrophie musculaire à Valleyfield et la région immédiate a été un succès puisque elle a permis

d'amasser \$12,025.

Le président de cette campagne, René Cournoy et le président honoraire, le jeune Eric Morin, remercient toutes les per-

sonnes et tous les organismes qui ont généreusement contribué.

Les diverses sources de financement ont été les suivantes: tournoi

de golf: \$5,037; Course du Plaisir organisée par l'Astragale: \$1,500; tournoi de balle invitation Mario Faubert du Club Rona Sport: \$1,500; Club Rotary

\$500; Club Optimiste \$200; Exposition commerciale et les contributions des employés de Seven-Up Valleyfield: \$2,430; autres contributions: \$858.

Conseil scolaire en bref...

RESPONSABLES D'ÉCOLE

Les commissaires ont amendé une résolution de façon à ce qu'il n'y ait qu'un responsable de l'école, au lieu de deux, pour les écoles institutionnelles.

Un substitut au responsable d'école doit également être nommé.

Lorsque le directeur d'école prévoit être absent plus de trois jours, l'enseignant jouant de rôle de responsable est alors libéré pour cette période. Pour une école institutionnelle, comme celle formée par les écoles Marie-Rose et St-André, à St-Timothée, l'enseignant est libéré lorsque le directeur prévoit être absent deux jours.

Mme Brigitte Genest a été nommée responsable d'école pour les écoles Marie-Rose et St-André en remplacement de M. Mario Guérin.

SERVICE DE GARDE

Les commissaires ont décidé d'accorder une "petite caisse" de \$200. au service de garde de l'école St-Agnès. Cette somme qui permet de voir à certaines dépenses, qui procurent en fait un fonds de roulement, doit être remise à la fin de l'année.

SURPLUS

Des surplus de l'ordre de \$84,099 pour l'année 1982-1983 et de \$64,136 pour l'année 1983-1984, réalisés sur le transport

scolaire seront versés dans le compte "surplus" de la commission scolaire.

DOCUMENTS

La commission scolaire a demandé au ministère l'autorisation de conserver certains documents et d'en détruire d'autres. Elle se plie ainsi aux exigences de la Loi sur l'accès aux documents publics.

BRUNCH CARDINAL LEGER

La commission scolaire a accepté de prêter le gymnase de la polyvalente Baie St-François aux œuvres du Cardinal Paul-Émile Léger pour la tenue d'un brunch devant servir à amasser des fonds pour l'Ethiopie le 24 mars. Habituellement, la commission prête ses locaux à la condition que l'organisme qui s'en sert couvre les dépenses inhérentes à leur utilisation, notamment les dépenses de conciergerie. Dans le présent cas, la commission scolaire a accepté de couvrir les dépenses, contribuant ainsi aux Œuvres du Cardinal. Le montant des dépenses devrait être inférieur à \$1,500.

ÉCOLE MARIE-ROSE

La commission scolaire a accepté d'allouer une ressource supplémentaire à l'école Marie-Rose afin d'aider quatre enfants de la maternelle qui sont incapables de s'intégrer aux groupes.

FORMATION GENERALE

- * Sciences humaines
- * Arts
- * Langues

FORMATION PROFESSIONNELLE

- * Techniques physiques
- * Techniques humaines
- * Techniques de l'administration

FORMATION PERSONNELLE

- * Programmes spécifiques pour femmes
- * Préparation à la retraite

GESTION DE LA P.M.E.

INSCRIPTION:

Les 23, 28, 29 et 30 janvier 85

DE 14h00 À 17h00
ET DE 18h00 À 21h00

Inscrivez-vous à un cours du soir de l'Education des adultes!



Collège de Valleyfield

373-9441

373-9445

(LE SOIR)

LES COURS DEBUTERONT LE 4 FEVRIER 85

**VENTE
JANVIER**
jusqu'à
50% de rabais



Bon choix de manteaux d'échange, très propres à prix réduits.



"QUI DIT GRENIER, DIT QUALITÉ"
GRENIER fourrures
46 du MARCHE VALLEYFIELD 373-1707



PHARM-ESCOMPTE[®]
JEAN COUTU

C'est tellement mieux...

c'est bien évident!

"LES MERCREDIS ENOR"

pour les gens de 65 ans et plus

sur présentation de votre carte
d'assurance maladie (carte validée)
avant 1985, 1986 ou 1987

ESCOMPTE de 10%
sur vos achats
à la Pharmacie Selement

NOUS SOMMES
OUVERTS:

du lundi au vendredi
de 9h00 à 22h00
samedi de 9h00 à 21h00
dimanche 10h00 à 21h00

GILLES RAYMOND
propriétaire

* VALIDE DU 20 AU 26 JANVIER 1985

les Jours

OASIS



Jus de fruits
fait de concentré.
Format 1 litre.
Saveurs
assorties.
AU CHOIX.

.79

Limite 3 par client

HI-DRI

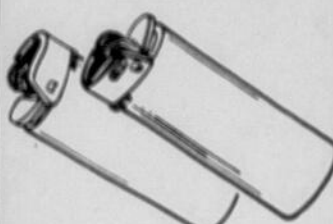


Essuie-tout
2 épaisseurs.
Format
2 rouleaux.
Assortis.

.69

Limite 3 par client

BIC



Briquet jetable à flamme réglable.
Choix de couleurs.

.59

Limite 3 par client

PLAYTEX



Gants
"Hand Saver".
Au choix:
petit, moyen,
grand.

.97

Limite 3 par client

EXPORT



TABAC A CIGARETTES
VIRGINIA DE CHOIX
200 GR
REG.: 7.35

6.85

Limite 3 par client

ABC



Détergent
à lessive.
Format
6 litres.

2.69

Limite 3 par client

BRONCHODEX



"VAPO".
Onguent
vaporisant.
Format
de 125 ml.

1.99

Limite 3 par client



ECONOMISEZ 25¢
à l'achat de 5 de
ces produits Heinz
pour bébés:
Aliments en purée
ou Jus tamisé
(Exception des diners à la viande)
format 128 ml AU CHOIX
Présentez simplement ce coupon à la caisse.
Cette offre est valide du 20 au 26 janvier 1985
et ne s'applique qu'aux Pharm-Escomptes
Jean Coutu.

**CASHMERE
BOUQUET**



Savon de toilette.
Format 90 g.

5/99

Limite 3 par client

PINE SOL



Nettoyeur
domestique.
Format
800 ml.

2.17

Limite 3 par client

CENTRUM



FORMAT BONI
100 + 30 comprimés.
Formule régulière de
vitamines et minéraux
multiples.

4.99

Limite 3 par client

NESTLÉ QUICK



Chocolat
instantané.
Format
750 g.

2.39

Limite 3 par client

YVES DEAUVILLE



Séchoir à cheveux
"professionnel".
1500 Watts, 2 vitesses.
4 degrés de chaleur.
Modèle NR-802.
Garantie 1 an.

14.99

Limite 3 par client

LISTERMINT



Rince-bouche
au fluorure.

FORMAT BONI
de 500 + 125 ml.

2.29

Limite 3 par client

**PERSONNELLE
SHAMPOOING ou
REVITALISANT
NATUREL**



Format
de 500 ml.
Parfums assortis.
AU CHOIX

1.59

Limite 3 par client

ARTECHOL



Favorise la sécrétion
biliaire et aide
à une meilleure
digestion.
Format
50 dragées.

3.17

Limite 3 par client

DUNCAN HINES



Biscuits au bon goût maison.
Format 350 g.
Choix de saveurs.

1.59

Limite 3 par client

**ARRID
ou ARRID XX**

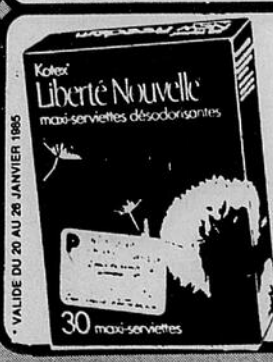


Désodorisant
antisudorifique.
Aérosol,
200 ml, à bille
75 ml ou 25 g
en bâton, 60 g. Assortis.
AU CHOIX.

2.19

Limite 3 par client

LIBERTÉ NOUVELLE



Maxi-serviettes
régulières
ou
désodorisantes
Format 30.
AU CHOIX.

3.57

Limite 3 par client

LISTERINE



Pâte dentifrice.
Format 4 tubes
de 75 ml chacun.

2.29

Limite 3 par client



TISANE NATURELLE PJC

Format de 30 sachets.
Saveurs assorties.

AU CHOIX.

1.47

Limite 3 par client

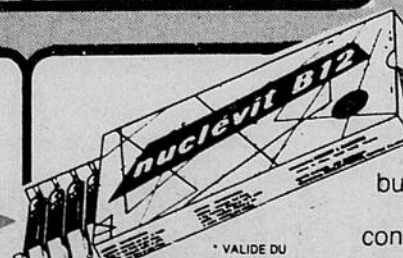


PHILISHAVE

Rasoir électrique
rotatif pour homme.
36 lames rotatives,
taille-favos.
Etui compact.
Modèle HP 1615.
Garantie 1 an.

44.89

Limite 3 par client



NUCLEVIT B-12

Ampoules
buvables pour
asthénie ou
convalescence.
Format 14.

7.97

Limite 3 par client



DEPOSITAIRE DES PRODUITS:

• HOLLISTER • SQUIBB POUR STOMIE
• AMES: GLUCOMETRE — ANALYSE DE SANG



76 rue DUFFERIN
(CENTRE COMMERCIAL VALLEYFIELD)

aussi
380 BOUL. HARWOOD,
DORION 455-6141

VALLEYFIELD
371-3333

on trouve de tout... même un ami